

OPENFIELD

REVUE OUVERTE SUR LE PAYSAGE

N°1 DEBUTER

SOMMAIRE

Débuter

Par Armande JAMMES 1

Lettre de Marin Baudin

Par Marin BAUDIN 2

Lettre de Dimitri Boutleux

Par Dimitri BOUTLEUX 4

Lettre de Thomas Hanss

Par Thomas HANSS 6

Lettre d'Armande Jammes

Par Armande JAMMES 8

Lettre de François Travert

Par François TRAVERT 10

Thomas Secondé

Par openfield 12

Atelier Roberta

Par openfield 14

Une distinction pour les diplômés de paysage

Par Sylvain Morin 16

Marc Claramunt

Par openfield 20

Entre les tombes

Par Grégoire Bassinet & Rémy Turquin de l'agence BTP 23

Mesure et dé-mesure du paysage

Par Hugo RECEVEUR 27

L'urbanisme agricole

Par Rémi JANIN 33

Pourquoi je suis ingénieur

Par Raphaëlle CHÉRE 37

Paysagement

Par Anaïs JEUNEHOMME 39

Nice-Strasbourg

Par Paul LAMBRECHTS 41

Débuter

Dans ce premier numéro, nous avons voulu donner la parole à de jeunes paysagistes. Ils font le fond de la revue. Nombreux sont ceux qu'on ne connaît pas. Ils sont pourtant, à leur manière, ceux qui transforment le paysage du quotidien, souvent bien loin des grands projets qui font référence...

Par Armande JAMMES 20 JANVIER 2013

2013 : année André Le Nôtre.

Si durant les mois prochains vont fleurir maints temps forts autour de la question du paysage afin de célébrer le 400^e anniversaire de la naissance d'André Le Nôtre, 2013 est fortuitement pour nous l'année de lancement d'Openfield, revue web que nous préparons depuis plusieurs mois.

Là où certains y verraient une action conjoncturelle, nous y voyons une nécessité. Dans un contexte où le paysage n'est abordé dans la presse française que de manière très segmentée sous la forme de revues d'écoles, de magazines techniques ou d'articles de recherche, Openfield a été créée pour faire face à un manque constaté, celui d'une vision ouverte du paysage et d'un renouvellement de sa pensée.

Elle se veut être un espace de publications, en accès libre, lié aux questions du paysage et aux pratiques de ceux qui le façonnent (paysagistes, urbanistes, usagers, etc.).

Dans ce premier numéro, nous avons voulu donner la parole à de jeunes paysagistes. Ils font le fond de la revue. Nombreux sont ceux qu'on ne connaît pas. Ils sont pourtant, à leur manière, ceux qui transforment le paysage du quotidien, souvent bien loin des grands projets qui font référence. Ils exercent en libéral, dans des CAUE, en agences d'urbanisme... François Travert, Thomas Hanss, Dimitri Boutleux, Marin Baudin ou encore Armande Jammes nous écrivent ainsi sur leurs premières expériences.

D'autres ont vu leur travail primé. Thomas Secondé et l'Atelier Roberta, AJAP 2012, ont répondu à nos questions et nous décrivent leurs parcours et leurs attentes quant à la profession. Ce sont aussi trois jeunes diplômés présentés par Sylvain Morin qui sont mis à l'honneur. Ils ont récemment reçu le prix « Diplômes de paysage : les talents 2013 », nouvelle et première distinction en la matière créée à l'initiative de la Fédération Française du Paysage et présentée lors des Victoires du Paysage 2012.

Parallèlement Marc Claramunt, paysagiste depuis de nombreuses années, nous expose son point de vue quant à l'évolution et l'état des lieux de la profession de paysagiste.

D'autres articles ont une vocation plus théorique comme le texte d'Hugo Receveur « mesure et dé-mesure du paysage » ou « l'urbanisme agricole » de Rémi Janin. Certains reviennent sur une démarche de projet : l'agence Bassinet Turquin Paysage nous présente ainsi, non sans références philosophiques et romantiques, une étude qu'elle a menée sur le

cimetière d'Ermenonville.

Dans l'actuelle mais sempiternelle recherche d'identité qui anime les paysagistes et leurs écoles respectives – on ne saurait être plus d'actualité –, Raphaëlle Chéré nous explique sa vision du paysagiste ingénieur (ou de l'ingénieur paysagiste, comme on voudra) et Anaïs Jeunehomme revient, avec humour mais non sans agacement, sur la naissance d'un vocable qui n'a pu vous échapper : « paysagement ». On la comprend. Enfin la revue se veut aussi ouverte à des contributions plus narratives, Paul Lambrechts nous fait ainsi le récit détaillé d'un voyage estival entre Nice et Strasbourg.

Encore imparfaite, mais tentative nécessaire nous semble-t-il, Openfield n'en est qu'à ses débuts. Elle évoluera, naturellement.

Revue Openfield



POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Armande JAMMES, *Débuter*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/20/presentation-du-numero-1/>

Lettre de Marin Baudin

Maison-Feyne, le 20 Février 2012

Je vous écris depuis la Creuse. Oui, je sais, ça fait toujours sourire les gens quand on leur parle de ce département. Les uns mimant l'étonnement de savoir que ce territoire existe toujours, les autres plaignant mon sort.

“Qu’as-tu fait pour te retrouver là-bas ? ; Et c’est volontaire, alors ?”

Par Marin BAUDIN 19 JANVIER 2013

Les premiers temps, j’acquiesçais d’un air complice, reconnaissant que ce n’est pas forcément le département le plus attractif de France, mais bien l’un des moins peuplés, l’un dont la moyenne d’âge est la plus élevée d’Europe, des superlatifs dont tout territoire se passerait bien ; aujourd’hui, ces propos m’agacent. Sans cesse se justifier, défendre un territoire, qu’à la réflexion, je connais depuis peu, mais que pourtant j’ai appris à apprécier, à découvrir son charme. Aujourd’hui je laisse rire, et j’essaie, à mon humble niveau, de valoriser ces espaces, de faire prendre conscience à un certain nombre d’élus, d’habitants que je peux rencontrer, de la valeur d’un département rural qui n’a connu qu’un faible remembrement, une valorisation de plus en plus grande de son patrimoine bâti et surtout les grands enjeux de déplacements et de développement auxquels nous devons faire face et répondre pour la pérennité du territoire.

Quelle profession peut permettre cela ? Approcher les élus, les habitants d’un département entier, sur des questions d’aménagement du territoire, partager avec eux des problèmes de société qui touchent leur région, sans être soi-même ni élu, ni fonctionnaire. Nouvelles explications, nouvelle difficulté. Essayer de défendre la Creuse ne suffisait pas ...

Deux problèmes se posent au paysagiste travaillant dans un CAUE lorsqu’il doit expliquer sa profession à un interlocuteur : qu’est-ce qu’un paysagiste, et surtout qu’est-ce qu’un CAUE, énième sigle dans la forêt d’acronymes peuplant notre environnement ?

Pourtant, l’un et l’autre ne sont pas nouveaux. Ils demeurent toutefois méconnus, souvent pris pour ce qu’ils ne sont pas. Sans être jardinier, nous le sommes quand même un peu : devant connaître les périodes de plantation, certaines techniques de taille ou bien les cycles lunaires. Un peu artiste aussi, peintre ou photographe, vidéaste, sculpteur ou écrivain, cela nous permet d’approcher l’espace d’un point de vue sensible, détourné ; et puis aussi, ingénieur, botaniste, géographe, économiste, urbaniste, géologue ... Combien de fois n’a-t-on pas vu, à l’énoncé du mot paysagiste, une lueur de sympathie en même temps qu’une mine interrogative sur le visage de notre interlocuteur ?

Il est vrai qu’il n’est pas toujours simple d’expliquer ce métier. Du moins, le simple fait de prononcer son nom ne suffit pas à donner sa définition, comme c’est le cas pour la plupart des professions. C’est peut-être le propre de ces métiers composites, réunissant un certain nombre de compétences, tentant une synthèse. Capable de s’approprier le vocabulaire d’un géologue, d’un concepteur-lumière, d’un sociologue, d’un botaniste, d’un ingénieur hydraulique, sans être spécialiste dans ces domaines ; mais capitalisant ces connaissances au service du projet. Un joyeux fourre-tout où nous-mêmes avons parfois du mal à se retrouver. Mais je crois que c’est ce qu’aime la plupart d’entre nous. En tout cas, c’est aussi ce que j’aime dans ce métier ... Un métier de spécialistes généralistes, et inversement.

Première difficulté franchie, la personne en face de moi semble comprendre un peu mieux cette profession, ou au pire fait semblant de comprendre par politesse. Il reste maintenant à expliquer ce qu’est un CAUE et surtout ce qu’on y fait, à quoi cela sert. Tout d’abord, développer le sigle, comme on déploierait un papier plié en quatre : Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement. “*Association reconnue d’utilité publique, ayant pour objectif la promotion de la qualité de l’architecture, de l’urbanisme et de l’environnement. Les CAUE sont créés à l’initiative des Conseils Généraux.*” La définition officielle peine à convaincre. Qu’est-ce que cette chose, dont les premiers rejets ont vu le jour à la fin des années soixante-dix, et qui reste encore souvent inconnue du grand public ?

Le paysagiste, comme la plupart des concepteurs (urbanistes, architectes, etc.), peut intervenir à deux moments-clés du projet : avant ou après le lancement de l’appel d’offres. S’il intervient après, il devient le maître d’œuvre du projet, celui qui répondra à la demande, celui qui imaginera l’espace et celui qui conduira la réalisation. S’il intervient avant, il est donc, sinon le maître d’ouvrage, au moins un assistant à la maîtrise d’ouvrage. Un paysagiste de CAUE se situe dans la deuxième catégorie et même avant, dans la sensibilisation au projet.

Le travail du CAUE sera différent selon le département où il se situe. Dans un département fortement urbanisé, avec des agglomérations aux services techniques très structurés, la plupart des personnes concernées par l’aménagement de l’espace public ont une culture du projet, ont des références en

tête, qu'elles soient bonnes ou mauvaises d'ailleurs. Le rôle du CAUE sera alors d'avantage dans la sensibilisation du grand public aux questions environnementales, à l'écologie urbaine, ou dans la pédagogie auprès des écoles et des collèges : éveiller les enfants à l'architecture ou la physiologie végétale.

En milieu rural, autour de pôles urbains peu importants disséminés sur le territoire, laissant la place à une foule de petites communes et de vastes espaces agricoles marqués par le bocage, la notion de projet n'est pas la même, souvent peu appropriée par les communes ; la question d'urbanité, également, comme celle de l'espace public, d'éclairage, de mobilier, de plantation. La ville et ses dessins demeurent des exemples. Certaines communes se sont essayées à transposer sur leurs territoires des modèles urbains, avec un certain nombre de déconvenues. Qu'est-ce qu'une ville à la campagne ? Que serait un urbanisme rural ? Ville et campagne sont-ils forcément en opposition ? Dans l'imaginaire collectif, la ville est citée comme la source d'inspiration, le lieu de tous les échanges, de toutes les idées novatrices ; aujourd'hui, n'est-il pas possible que la campagne, la forme de la ville rurale devienne elle aussi un modèle de développement ? De mon point de vue, c'est une des séries de questions que doit poser un CAUE à ses interlocuteurs. J'aime à penser être comme le poil-à-gratter, celui qui pose certaines questions, remet en cause certaines pratiques qui se sont installées depuis quelques années et qui ont permis des aménagements catastrophiques ou bien balayés des pratiques ancestrales qui relevaient tout simplement du bon sens, au nom de la modernité.

Il m'arrive souvent en rédigeant certains conseils aux communes d'illustrer mon propos de cartes postales anciennes. Mon but n'est pas de faire croire que c'était mieux avant, loin de là, mais de mettre seulement en parallèle l'image d'un espace public il y a un siècle, et ce même espace aujourd'hui. Je commente souvent peu ce travail, je préfère laisser au lecteur ce travail d'analyse, de confrontation, qu'il en tire lui-même ses conclusions. Ce qui me frappe souvent dans ces cartes postales, c'est la simplicité de traitement de l'espace public. On y prêtait sûrement peu d'attention, aucun plan n'avait été tracé, aucun schéma d'urbanisme ou d'extension de bourg, et pourtant un certain sens de l'esthétique, une certaine logique ont été portées par des générations d'habitants. Un autre regard aussi sur le végétal, sur l'arbre bien sûr, sur son port et sa taille, mais aussi sur le brin d'herbe, la mauvaise herbe, celle qu'on arrache ou qu'on "roundupise" désormais, préférant voir une plante morte, jaunie par le désherbant, à une herbe toute verte, et qui n'a jamais fait beaucoup de tort ...

Je sens bien que je m'écarte un peu de mon sujet. Je ne suis pas sûr que tout ce que je raconte aide à comprendre ce qu'est un CAUE. Tout cela est peut-être un peu brouillon, mais c'est pourtant tout ce qui sous-tend ma pratique quotidienne. Ces questions sont d'autant plus prégnantes aujourd'hui qu'elles se posent dans un contexte départemental complexe. La réforme territoriale est en marche, les départements se restructurent, les pays, les communautés de communes reforment les rangs, se refondent, créent de nouvelles

alliances. Certaines entités vont disparaître, d'autres vont apparaître. Les services de l'Etat sont affectés à d'autres fonctions, le CAUE, structure pouvant être parfois fragile, doit conforter sa place en tant qu'organisme de conseil, mais aussi comme principal promoteur de développement, de réflexion sur le territoire. Pour un certain nombre de territoires, marquer sa différence, se rendre attractif pour de nouveaux habitants, passera forcément par une attention portée sur ce qui nous entoure, prendre soin, tout simplement, de paysages qui nous sont proches, non pas dans une démarche passiviste, mais bien dans une progression, un développement de notre environnement comme socle économique, social et culturel. Pour un certain nombre de territoires en déserrance, il me semble que ce soit un champ des possibles, une piste sérieuse à explorer.

Bien sûr, je suis bien conscient que tout ceci peut rester facilement un vœu pieu. Pour l'instant, bon nombre d'élus sont encore peu réceptifs à ce genre de propos. Certains les comprennent, peu encore tentent de les mettre en application. Mais de plus en plus quand même ...

Est-ce que tout cela aide à comprendre ce qu'est un paysagiste travaillant dans un CAUE ? Je n'en sais trop rien. On va dire que oui. Après tout, y a-t-il une seule définition ? Beaucoup, je pense, trouveraient celle que j'ai tenté de donner, bien incomplète. Elle illustre en tout cas ma pratique quotidienne, essayant de huiler certains engrenages, de glisser un grain de sable dans d'autres, de faire vivre des idées.

Cordialement,

MB.



L'AUTEUR

Marin BAUDIN

Marin Baudin est installé dans le département de la Creuse et travaille au sein du CAUE de Guéret.

Site internet du CAUE de la Creuse : www.caue23.fr

Lien vers autres CAUE : [page Liens](#)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Marin BAUDIN, *Lettre de Marin Baudin*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/19/marin-baudin-maison-feune/>

Lettre de Dimitri Boutleux

Rennes, le 12 avril 2012

C'est à bord du TGV reliant Rennes à Lille que je me livre à l'exercice de la synthèse d'une tranche de vie. Quoi de mieux pour évoquer la question du paysage que le wagon d'une rame de train parcourant les campagnes de l'ouest.

Par Dimitri BOUTLEUX 18 JANVIER 2013

En toile de fond, je vous propose les collines molles de Mayenne, sur une bande son de pluie providentielle s'étirant sur les vitres du train. L'aventure du paysage commence pour moi après le BAC lorsque je pars voyager à l'étranger afin de mieux me connaître. Ma rencontre à San Francisco avec le paysagiste John Merten est comme un révélateur. Je découvre, étonné, ce métier de l'espace recoupant les domaines du végétal et de l'expression artistique. Dès lors, je décide d'intégrer l'école de Blois où je pense avoir reçu une formation unique et avoir vécu des moments exceptionnels. Au terme de ce cursus blésois, je retourne à San Francisco où j'ai l'opportunité de pouvoir travailler pour RHAA*, une des plus anciennes agences de la baie. Au terme de cette première expérience, je retourne en France et pose mes valises à Rennes pour rejoindre l'agence d'urbanisme.

L'intégration des paysagistes au sein des agences d'urbanisme est assez récente. Ces agences ont été créées pour aider les responsables élus des agglomérations à définir et mettre en oeuvre la politique d'aménagement urbain qu'ils entendent mener, avec l'aide de l'Etat. Elles interviennent en assistance à maîtrise d'ouvrage dans différents secteurs en analysant et préconisant des axes de projets à développer aux différentes communes qui en font la demande. Ces études sont gratuites pour les communes faisant partie des agglomérations adhérentes à une agence.

Les agences d'urbanisme ont, pour la plupart, un statut d'association où se retrouvent, autour des collectivités impliquées, l'Etat et les autres partenaires publics du développement urbain. Les 53 organismes sont regroupés au sein d'une fédération, la FNAU* !

Elle organise chaque année une "rencontre nationale" centrée sur un thème d'actualité et ouverte à tous les responsables politiques et professionnels compétents sur le sujet choisi.

Véritables outils de réflexion commune aux élus d'une même agglomération, les agences participent à la concertation entre les Collectivités Locales et les Administrations, elles constituent une expérience originale par leur structure même, leur mode de fonctionnement et l'évolution des pratiques d'urbanisme qu'elles ont favorisées.

Le réseau technique de la FNAU rassemble 1600 professionnels de l'urbanisme, ancrés dans les réalités locales. Transports, économie, droit, habitat, environnement, sociologie, architecture, paysage... sont les principales compétences qu'elles regroupent.

Les missions des différents membres de l'AUDIAR* sont établies par un programme de travail rédigé en coopération avec Rennes Métropole qui recueille les souhaits d'études des 37 communes de l'agglomération.

Les missions du paysagiste en agence d'urbanisme sont quelque peu différentes de celles des bureaux privés. Les différentes études menées interviennent dans la plupart des cas lors des révisions des documents d'urbanisme (PLU et bientôt SCoT). Le paysagiste présente un diagnostic paysager de la commune ainsi que des scénarii d'évolution de la forme urbaine. L'équipe en charge de l'aménagement de la commune est le principal interlocuteur.

Le fruit des réflexions menées se traduit la plupart du temps par un cahier de prescriptions et d'enjeux qui sera le support d'écriture des documents juridiques rédigés par les services des Métropoles.

Aujourd'hui, mes missions concernent principalement le renouvellement urbain. Je travaille en association permanente avec un géographe et une architecte. Pour une personne ayant travaillé dans le secteur privé, je dois avouer qu'il m'a fallu un temps d'adaptation assez important pour me sentir à l'aise dans ce type de structure. Mes collègues sont économistes, statisticiens, sociologues, environnementalistes... Vous conviendrez qu'il est plus difficile de bâtir un jargon commun que dans une agence de paysage classique. Lors des premières réunions de coordination où chacun évoque l'état d'avancement des études dont il est en charge, le vocabulaire employé par mes collègues m'était encore étranger. Qu'est-ce que les « chiffres-clefs », le « baromètre », le centre de ressources et sa « base INSEE » ? sans parler des futurs GTADD * programmés avec quelques COPILs*. Il est également difficile de se trouver légitime lorsque l'on crayonne à longueur de journée alors que certains sortent des bibles de « stat's » ou passent leurs journées en réunion avec les instances politiques locales.

Aujourd'hui, je suis en mesure d'affirmer que le travail d'assistance à la maîtrise d'ouvrage est passionnant. Il permet de mettre en relation préalable des données qui permettront de mieux définir les enjeux de planification d'une ville ou d'une agglomération. Ce qui m'a le plus frappé, c'est le rôle de l'argent dans la mécanique de construction de la ville. Lorsque l'on rencontre un élu, le sujet porte souvent sur ce qui restera de l'enveloppe communale disponible après avoir prélevé les différents budgets alloués à l'entretien du parc d'équipements existants, aux écoles, à l'entretien des espaces verts et aux préemptions qui permettront éventuellement d'envisager un renouvellement urbain.

Alors que la ville d'hier comptait essentiellement sur l'industrie pour construire sa richesse, on assiste aujourd'hui à une véritable mutation de la construction sociale et économique urbaine. La ville contemporaine capitalise à travers les individus et les richesses qu'ils seront capables de redéployer sur la ville. Il s'agit bien sûr de leurs impôts mais aussi de l'offre culturelle qu'ils feront vivre ou produiront. L'un des derniers moyens de se distinguer est le « branding ». La ville n'est plus uniquement un lieu où une centralité, c'est aussi une image de marque qui définit un style de vie. Le meilleur exemple dans l'Ouest est Nantes, qui rayonne sur tout l'ouest avec le succès de son nouveau urbanisme, mais aussi grâce à la troupe du Royal de Luxe. Quant à Lyon, la marque déposée « ONLY Lyon[®] » tente de regrouper ses habitants et visiteurs autour d'un slogan montrant une réelle ambition autour d'un symbole fort.

Mais à l'heure des métropolisations, la part de construction identitaire ainsi que les compétences communales sont de plus partagées avec les autres communes de l'agglomération. Le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, la politique de la ville... Tous ces domaines sont largement gérés par les techniciens de la métropole en charge de ces thématiques.

Pour le paysagiste qui travaille en relation avec ces techniciens, il lui faudra faire le deuil du dessin de détail, car là n'est pas le sujet. Le plan, la coupe, la modélisation restent des outils utilisés au quotidien pour permettre aux élus de mieux se figurer l'articulation ou la hauteur des futurs bâtiments.

De la parcelle à une vision plus englobante des entités paysagères locales, le travail d'urbaniste paysagiste demande une certaine adaptabilité à la maîtrise des différentes échelles territoriales.

Avec la médiatisation du programme de recherche BIMBY*, certaines communes sont soucieuses d'expérimenter et d'être aux côtés des habitants qui souhaiteraient se lancer dans la vente d'une partie de leur parcelle ou dans l'extension de leur foyer. Le potentiel de cette filière dite, libre, est énorme, mais les élus n'ont que peu de droit sur les projets des particuliers à partir du moment où ils respectent le PLU, il est donc important d'encadrer cette dynamique.

Actuellement, je finalise une étude de grand territoire sur le paysage de l'Axe Rennes/Saint-Malo. Les Pays de Rennes, et de Saint-Malo, ont souhaité une expertise concernant la qual-

ité du paysage entre ces deux villes, afin d'identifier les éventuelles menaces qui pourraient peser sur ces paysages. Le département d'Ille-et-Vilaine est un des plus dynamiques de l'ouest et le paysage est un des facteurs d'attractivité. Cette considération du paysage comme support de développement durable d'une région est une valeur qui semblerait faire son chemin.

Parfois je me considère comme un défricheur au service des politiques paysagères. Il faut être conscient que les grosses flèches traduisant les enjeux d'aménagement prendront parfois près de dix ans avant de se voir traduits dans l'espace soit par un cheminement, une percée visuelle ou un passage en cœur d'îlot. À l'heure des politiques de densification des tissus urbains, le rôle du paysagiste est d'autant plus essentiel qu'il viendra apporter ses compétences en matière de programmation, les pratiques et le partage de l'espace. Les questions du vis-à-vis, de la transition entre les domaines publics et privés, sont des sujets délicats où tout reste à inventer. Je me réjouis de la naissance de liens récents entre paysagisme et sociologie au sein de l'agence. C'est à mon avis un des enjeux majeurs de la construction de la ville. Le vivre ensemble est sûrement la plante la plus difficile à faire pousser dans certains contextes.

Nous pourrions conclure sur l'évolution du métier de paysagiste. Je ne me serais jamais imaginé faire du conseil aux élus en entreprenant la formation de l'école de Blois. Ces dix dernières années, les thèmes concernant l'écologie et l'urbanisme ont mieux été communiqués auprès du grand public. L'enjeu de la qualité de l'espace urbain et l'élaboration de l'image de la ville comme espace d'expression des gouvernances a fait émerger le paysage comme une matière urbaine incontournable.



L'AUTEUR

Dimitri BOUTLEUX

Dimitri Boutleux est installé à Rennes et travaille au sein de l'AUDIAR, Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunale de l'Agglomération Rennaise.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Dimitri BOUTLEUX, *Lettre de Dimitri Boutleux*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/18/dimitri-boutleux-rennes/>

Lettre de Thomas Hanss

Louhans, le 15 mars 2012

Le retard existe-t-il ?

Ne serait-ce pas juste une impression qui surgit lorsqu'un décalage devient perceptible entre l'idée d'un « juste délai » et le temps qu'il faut réellement à une chose, une idée, une rencontre pour advenir ?
L'idée et la chose, cela à voir avec ça.

Par Thomas HANSS 17 JANVIER 2013

C'est le retard que je prends pour écrire cette lettre (elle était attendue pour la fin de l'année dernière) qui me met sur cette piste puisque j'avais essayé de me mettre à sa rédaction deux ou trois fois avant que des mots veuillent bien se « coucher » sur l'écran. Cette piste de l'idée et de la chose, j'y reviendrai.

Toujours est-il que ce retard est heureux puisqu'il me donne une accroche : la proposition (ou bien la façon dont je l'ai perçue) d'expliquer mon parcours, mon point de vue, mon rapport au métier d'ingénieur paysagiste ne m'inspire de prime abord pas grand chose. Un « trop à dire » qui se mue en silence. Y penser me met face à une sorte de breuil mental, où les buissons se mêlent aux ronces, où j'avance lentement, retenu par les branches, où voir la trace d'un chemin clair me paraît délicat.

Ce qui suit pourra manquer de cohérence et sera fragmentaire, par paresse peut-être mais aussi par incapacité à prendre le recul nécessaire pour ordonner les faits et ma pensée en un ensemble aux contours nets. Il est un peu tôt pour que je m'engage dans une telle entreprise. Je vais donc tirer un fil et le suivre le temps de ces pages. Cette lettre sera pour moi une sorte de prise de notes adressée.

Voilà quatre ans, trois mois, une semaine et quatre jours que j'occupe la fonction sociale et professionnelle d'ingénieur paysagiste en libéral. Qu'en dire ?

Dire a posteriori que cette durée a été enjambée à la vitesse d'un trait de poudre qu'on vient d'allumer.

Dire qu'improviser sa subsistance au quotidien, fraîchement sorti d'une école et sans filet, peut être une gageure (mais pas toujours). En ce qui me concerne, et c'est heureux, je me suis rendu compte de cette gageure trop tard, après avoir mis les doigts dans l'engrenage. La vie et les rencontres se sont occupées du reste.

Dire qu'entre la fin de mon cursus d'études et aujourd'hui il y a eu d'incessants mouvements (géographiques et mentaux) et que dans son étendue, cette durée s'est faite chamarrée, entre des chemins professionnels espérés qui tournent courts (peut-être pour y revenir, plus tard) et des pistes inattendues, la découverte d'autres territoires fertiles à explorer.

Dire que dans la balance entre les déceptions / désillusions (un mal pour un bien ?), les doutes et les raisons de poursuivre l'aventure, une sorte d'équilibre s'est maintenu tant bien que mal... et peut-être même plutôt bien que mal.

Dire combien j'ai pu faire le constat de l'absence d'une langue commune dès que pointe la notion de paysage. La cune qu'il faut à chaque fois combler pour échanger et concevoir avec ceux à qui s'adresse mon travail : maîtrises d'ouvrage publiques, clients privés, publics de conférences ou de lectures de paysage.

Une langue, voilà bien ce qui retiendrait le plus mon attention dans cet exercice de mise en perspective des quelques années passées.

Une langue pour discuter ensemble du paysage, de ce qui nous est à la fois le plus commun et le plus intime. Une langue pour discuter avec l'autre du monde pour prendre des décisions d'actions sur celui-ci, pour l'ajuster, maintenir son équilibre ou le nôtre en son sein. Une langue pour prendre part à l'écriture du fil de sens qui nous relie en tant qu'individus et collectifs à ce monde qui s'étend au-delà de nos peaux...

La recherche de cette langue est qui ne cesse de me questionner et aussi ce qui me fait toucher sans cesse mes limites. Formuler cette langue et la partager, l'exercice n'a rien de neuf : le vivre ensemble, le partage et l'écriture du sens... Autant de vieilles questions que chaque époque se repose avec ses mots, depuis son point de vue.

Est-ce pertinent d'en faire l'objet qui occupe ses journées ? Y a-t-il là quelque chose à trouver ? Je ne sais en fait pas grand-chose, et quelle importance de savoir ou pas après tout ?

Le cœur y est.

Comprendre le monde, échanger à son propos et agir sur lui demande toujours de développer des outils qui permettent de le faire. Besoin de concevoir des sortes de pièges ou de tamis, dont le rôle est de faire réagir le monde en capturant quelque chose de lui. Constructions que le monde aussi fait réagir à son tour : si les pièges, les mailles, ne capturent rien

(ou pas ce que j'espérais saisir de lui) alors il me faut réviser leur configuration.

Ce programme pourrait paraître abstrait, pourtant c'est lui qui m'occupe quotidiennement à travers les différentes missions qui alimentent ma vie professionnelle : études urbaines, parcs ou jardins privés, maîtrise d'oeuvre pour des clients publics,...

Cette volonté d'une langue pour dire et partager ce qui du monde est perçu, ce besoin d'outils pour le saisir et le faire réagir, pour le comprendre me ramène en somme à ce qui a initié cette lettre : l'idée et la chose.

Car le travail autour du paysage m'amène au constat d'un besoin nécessaire de dépassement entre l'idée (celle que je me fais, celle que d'autres se font) et la chose (disons le réel tel qu'il est et tel qu'il pourrait être, si tant est qu'il soit possible de l'approcher, d'en saisir les contours).

Travailler sur les questions relatives au paysage demande, avec une constance implacable, à clarifier ce rapport entre les idées et le monde, avec sa matière, ses devenir possibles et sa vie propre, puisqu'il en est une de fait en dehors des limites de ce que l'humain conçoit et contrôle.

Une chose est sûre, je continue mon chemin en paysage, un chemin souvent incertain et mouvant. Il est impossible de saisir le paysage dans son étendue. Il est le champ de toutes les projections et dans le même temps se génère à partir de celles-ci. Cela confère à sa nature un flou parfois inquiétant, mais c'est aussi ce qui donne à la notion de paysage sa plus grande force : celle d'être toujours un devenir, toujours vivant, un champ où les choses, toujours, en surface ou en épaisseur, se réinventent.



L'AUTEUR

Thomas HANSS

Thomas Hanss, tour à tour horticulteur, jardinier et ingénieur paysagiste, a travaillé à Louhans jusqu'en 2012. Il est désormais installé à Paris et gérant du bureau d'étude 'Thomas Hanss architecture des paysages'.

Site internet de l'agence *Thomas Hanss architecture des paysages* : www.th-adp.fr

Contact : hanss.thomas@architecture-des-paysages.fr

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Thomas HANSS, *Lettre de Thomas Hanss*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/17/thomas-hanss-louhans/>

Lettre d'Armande Jammes

Je vous écris depuis Saint-Ouen, dans le 93. C'est là que je me suis finalement arrêtée et installée pendant l'hiver 2007.
 Juin 2006. J'avais quitté la ville de mes études un peu inquiète, mais à bien y regarder, je trouvais plutôt rassurant de changer d'air après ces cinq années qui pour avoir été essentielles, nous avaient tous, je m'en rendais bien compte, conditionné à cette école.

Par Armande JAMMES 16 JANVIER 2013

Il nous restait chacun, à devenir ce que nous pouvions, car rien n'était fait, tout était plutôt à défaire. Et j'ai donc vu chacun partir dans une direction, certains d'emblée quittèrent la France, d'autres, un certain nombre, allèrent à Paris. Les derniers s'éclatèrent aux quatre coins de France, retournant pour certains dans leurs campagnes, qu'ils n'avaient finalement jamais quittés, ou s'essayant à l'exploration de territoires plus inconnus. Une année passa, chacun d'entre nous en pleine tentative, s'essayant à ce métier pour lequel nous avions été formés.

Septembre 2007.

J'avais décidé de reprendre pour un temps la route d'une école, non pas que mes expériences professionnelles fussent désastreuses, disons plutôt que quelque chose d'insatisfait m'était resté. Il y avait une dimension que je ne voulais pas abandonner, tout du moins pas encore. J'avais depuis longtemps hésité entre une formation en art et une autre en paysage, et pressentant sans doute le trop grand vide que me laisserait un passage aux beaux-arts, je m'étais tournée vers cette chose appliquée, et donc, me semblait-il, concrète qu'est le paysagisme. Et les premières années d'études m'avaient donné raison, car j'avais l'impression que mes deux aspirations pouvaient s'y réunir assez facilement. Et je ne sus pas voir, au cours des dernières années, que l'art perdait peu à peu sa place, tout du moins de la façon dont je l'envisageais. Je ne l'ai compris que plus tard, sans doute au terme de ces deux années passées à l'école d'art de Cergy, deux années pendant lesquelles l'art et le paysage étaient côte à côte, puisque je continuais à travailler en agence, mais n'était pas liés. Et je me rassurais de l'un avec l'autre, quand l'un me semblait trop contraint, trop ingrat, je pensais que j'avais l'autre et quand celui-ci m'exaspérait de son monde clos, de son égocentrisme, j'étais bienheureuse de pouvoir travailler à autre chose, à des projets qui me tournaient vers d'autres préoccupations. Ainsi l'art et le paysage ne pouvaient donc pas converger ? Il me semblait que quelques fondamentaux les séparaient. Ce que je cherchais par l'art était plutôt de questionner, de raconter des histoires. Le métier de paysagiste me demandait au contraire de trouver des solutions, qui pour essayer d'être les meilleurs sont souvent au dessous d'un monde fantasmé, et au croisement des tiraillements que

sont l'ensemble des parties qui gravitent autour du projet. Je me disais aussi que le plus grand mal que je pouvais faire au paysage était de me prendre pour une artiste, que cela n'avait pas de sens, que c'était placer dans l'espace public et imposer aux autres, une vision trop chargée de ma propre sensibilité.

Novembre 2011.

Je me demandais désormais si le plus grand mal que l'on pouvait faire au paysage ce n'était pas d'être paysagiste. Au tout début de ce métier il y avait les jardiniers et l'art des jardins est, quoiqu'on en dise, quelque chose de réjouissant (entre autre parce qu'il est circonscrit dans une pratique et sait exactement où se situer). Mais petit à petit, je crois, le métier à migré vers autre chose. En tentant de se faire une place au milieu de la jungle des architectes, des urbanistes et des bureaux d'études, il en a trop fait pour se faire remarquer. A force d'être dessiné, l'espace tendrait plutôt à s'appauvrir en même temps qu'à se remplir jusqu'à saturation. Il se charge de mobilier, de matériaux, de bordures, de sens et de détails. Est ce que le vide, parfois, ne lui irait pas mieux ? Il me semble que les lieux qui ne sont pas ou peu déterminés gardent une étrangeté et sans doute une poésie, ils éclairent mieux ce qui les borde ou les entoure par leur propre modestie. La place Bellecour était pour moi la plus belle place de Lyon, elle était vaste, donnant aux promeneurs le temps poétique d'une traversée, une pause d'un bord à l'autre. Peu importe la ligne d'enrobé rouge qui la traverse de part en part, mal fichue et dégueulasse. En Octobre 2010 j'étais dans un café à Roanne, la télé était allumée sur les actualités, je regardais des images de la place Bellecour enfumée par les lacrymogènes, pleine de CRS et de jeunes en furie et me disais que ces grandes places vides sont les derniers champs de foires, ceux des émeutes, des fêtes foraines, des foires au vins et au bétail, qu'elles sont les places populaires. Je ne connais pas le projet à venir et peut-être sera t'il juste mais qu'avait on besoin de refaire Bellecour ? Il y a des commandes publiques malheureuses, et puisqu'il y a une commande il faut qu'il y ait projet. Car quel paysagiste peut se permettre de rendre copie presque blanche à son commanditaire ? Surtout quand beaucoup d'argent est en jeu. De la même façon quel paysagiste face à un architecte peut se permettre de proposer de ne rien faire, car dans le combat qui souvent les oppose la

tendance serait plutôt à la surenchère.

Juillet 2012

Tout ce cheminement de pensée peut sembler pessimiste mais demeure aujourd'hui encore l'impression que c'est un peu comme si on essayait d'inventer et de trouver une place au chausse pied à une profession dont on se passait bien auparavant, et que cela engendre beaucoup de gesticulation, d'incompréhension de tous les côtés et d'habitudes bousculées, sans pour autant que l'évidence de cette profession ne soit encore parfaitement formulée. Mais à force de la pratiquer, même si mon expérience est encore jeune, je crois désormais que c'est au paysagiste de chercher et trouver l'endroit juste où se situer, trouver l'intensité et la force exacte avec lequel il doit agir sur l'espace, se rendre ainsi nécessaire sans trop en faire.



L'AUTEUR

Armande JAMMES

Armande Jammes est installée à Saint-Ouen et travaille, en tant qu'indépendante, avec différentes agences. Elle développe par ailleurs un travail artistique personnel.

Site internet : www.armandejammes.com

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Armande JAMMES, *Lettre d'Armande Jammes*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/16/armande-jammes/>

Lettre de François Travert

Bétille, le 12 Janvier 2012

Je vous écris depuis ma modeste agence de paysage, à un étage seulement de ma maison. Pour faire court, je travaille chez moi.

Par François TRAVERT 16 JANVIER 2013

- Un ordinateur avec écran 24 pouces,
- une imprimante A3 laser recto-verso (pour faire croire que l'on fait des économies de papier, alors que la technologie d'impression laser est de loin la plus dégueulasse)
- une connexion internet, qui paradoxalement est excellente dans ce coin très reculé et isolé :

voilà les trois éléments indispensables pour quelque concepteur qui travaille à domicile.

Ah non, j'oubliais : un carré de jardin et trois éléments hérités des cinq années à la Grande École :

- du calque,
- des crayons de bois et des feutres Artline®,
- une bibliothèque.

Trois choses essentielles que j'ai eu du mal à faire entrer dans les ateliers lors de mes deux années d'assistance d'enseignement à l'Ecole d'Ingénieurs de Lullier, devenue en cours de route la Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture, par fusion (phagocytage?) avec l'Ecole d'Ingénieurs de Genève. Les paysagistes noyés dans une grande fondue de compétences, une institution énorme où se mélangent entre autres domaines les télécom, l'informatique, le génie civil, l'architecture et l'agronomie. Si des passerelles théoriques existaient entre le paysage, l'architecture et la gestion de la Nature (autre domaine enseigné à la HEPIA), la pratique fut tout autre. A mon grand regret, beaucoup d'échanges, pour les étudiants, se limitèrent à des surveillances communes de travaux de fin de semestre, et pour moi, à des excursions de courtoisie dans des bureaux déclarés 'ennemis' par mes collègues enseignants et assistants. Ennemis parce que habités par des enseignants ou des chercheurs d'une autre filière que la nôtre.

J'ai donc travaillé deux ans au sein d'une grande institution d'enseignement très hiérarchique. Le jour de mon arrivée, dans le bureau des assistants -l'ancienne salle de maquette située au sous-sol-, un collègue m'a remis solennellement un DVD du film *Brazil* de Terry Gilliam. 'Pour info' m'a-t-il dit. Science fiction qui s'avèrera bouleversante de réalisme dans mon cas.

Au plus bas de l'échelle (mais également, sans aucune responsabilité, un luxe rapporté au salaire horaire), le rôle de l'assistant est d'être un intermédiaire entre étudiants, enseignants et direction. J'ai pris la suite d'un ancien qui avait suivi la même formation que moi, et qui donc n'était pas issu du même moule que les collègues assistants. Toutes et tous étaient directement passés de la case 'diplômant' à la case 'assistant' après seulement deux mois de liberté en dehors les murs d'une école, temps passé pour se reposer d'un cursus de trois ans. Cette période d'été (diplôme en Juin, poste en Septembre) leur avait permis de passer du vouvoiement entre professeur et étudiant au tutoiement de rigueur au sein de l'institution HEPIA. Les étudiants de Juin étaient devenus les enseignants de Septembre. Avec mes 5 ans à Blois, mes deux ans d'expérience en agences privées en Alsace en plus des stages à l'étranger, j'arrivais avec un bagage différent, et des étudiants qui ne me connaissaient pas. La tâche me fut donnée de prendre en main la moitié des 2ème année (les AP2) (une petite vingtaine) et de seconder les enseignants de technique (réseaux, voiries).

C'est dans ces rôles, allant de professeur en professeur que j'ai pu constater la personnalité de chaque enseignant et par conséquence de chaque enseignement, les uns tachant de se montrer aux autres plus forts, de parler plus haut, de se reposer sur plus petit que soi. La liberté d'action était donc toute relative, malgré la bonne ambiance de façade. Je ne parle pas d'enseigner librement quoi que ce soit ; à 27 Ans, on n'a pas grand chose à dire ; je parle de la liberté de poser devant les étudiants d'autres points de vue, de leur proposer des idées, de les encourager et de les rassurer, bref de les assister de la manière la plus positive possible.

Parce que les étudiants sont la base d'une école (outre un pool de vieilles têtes pensantes respectables qui vivent vraiment pour l'institution)! Souvent, j'ai senti le manque d'attention aux futurs professionnels qui auront largement le temps de se poser des questions purement terre-à-terre une fois dans la vie active. Pas de place pour l'expérimentation, pour la différence. Mes tentatives d'apport de nouveauté dans la pédagogie (ce pour quoi j'ai été engagé, sur le papier), ont été vaines, sauf avec quelques enseignants, souvent des vacataires, avides de se positionner comme indépendants vis-à-vis de l'enseignement obligatoire dans l'Ecole.

Le revers de la médaille, c'est que ces mêmes enseignants n'a-

vaient pas forcément conscience de la lourdeur administrative et bureaucratique de l'Ecole, et qu'il fallait, pour le coup, les assister au sens premier du terme, avec gestion des agendas, des salles de cours, des photocopies et des pauses café...

Mais le tableau n'est pas noir, bien au contraire! Cela fait parti des diverses tâches à effectuer, avec pour moi, la carotte de pouvoir consacrer 25% de mon temps de travail (soit 9 heures/semaine) à une formation "personnelle". J'ai pu profiter de ce système pour voyager, en échange d'une valorisation auprès des étudiants et de l'institution. Malheureusement, les retours ont été plus que discrets dans la hiérarchie. Ne restait donc plus qu'à s'investir au maximum dans les ateliers, auprès des étudiants très demandeurs de conseils, de méthodes et de critiques. Le plus dur, dans tout cela, c'est de rester assez neutre, de ne pas être trop directif, mais de lancer des pistes, et d'inciter à aller au delà de la réflexion première. Dans le cadre d'une assistance sur la forme, il faut savoir montrer une technique de dessin, et sans cesse rappeler qu'un outil, s'il n'est pas maîtrisé, ne sert pas à grand chose... Ainsi, combien de fois des projets ont été entièrement conçus directement sur Autocad, au petit bonheur la chance de trouver LA ligne qui colle, sans réfléchir...

"Je ne vais pas gaspiller du calque tout de même"

Et moi de répondre – Si, et en plus, tu va pouvoir dépenser double d'énergie pour finir ton projet pour après-demain et justifier ton dessin dans ses moindres détails"...

Grande partie de plaisir que de suivre les ateliers. Un entrain sans cesse renouvelé semaine après semaine, parce que cela fait réfléchir aussi, en faisant travailler l'esprit critique et en engendrant réciproquement pas mal de connaissances, jusqu'à un certain niveau de savoir. Il faut savoir dire des choses justes, mais surtout savoir les expliquer, et être sûr de ce que l'on dit.

Il existe assez peu de contrôle des enseignements, et j'ai pu entendre des monstruosité ou des vérités ne pouvant pas ouvrir à réflexions ou esprit critique chez les étudiants. On se base sur les 'références' ou l'expérience" théorique, sans se préoccuper vraiment de la Nature Humaine avant de confier un enseignement. Au final, la note donnée à l'étudiant est souvent la seule réponse offerte, sans rapport avec sa démarche, mais qui peut avoir de lourdes conséquences dans son futur.

Pour faire court, comme une conclusion des deux ans, et surtout conclure sur mon expérience d'enseignement- assistant :

– ne pas avoir assez d'expérience professionnelle peut être un handicap dans les interventions que l'on mène ou les questions que l'on va nous poser,

– avoir de l'expérience, pour un enseignant, semble inciter à 'faire' ses étudiants à son image, à les formater et à ne pas SE poser les bonnes questions. Je le constate ces jours, alors que MES AP2 viennent juste de recevoir leur diplôme papier en grande pompe. Certains m'ont envoyé leur mémoires de di-

plômes, exsangues de pensée critique ou personnelle. Des réflexions lisses et consensuelles. Quelques questions donc :

– doit-on élever au rang de modèle un apprentissage, ou pire, un enseignement, voir un enseignant ? – La diversité des cursus -en plus de la curiosité- n'est-elle pas une solution pour se construire une vraie identité professionnelle ?

– Comment se construit-on réellement dans notre métier?



L'AUTEUR

François TRAVERT

François Traver est architecte-paysagiste diplômé de l'ENSNP. Installé en Bretagne il est gérant du bureau d'étude 'architecture des paysages Inermis'.

Site internet : www.apinermis.blogspot.com

Contact : apinermis.francois@gmail.com

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

François TRAVERT, *Lettre de François Traver*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/16/francois-travert-betille/>

Thomas Secondé

Thomas Secondé est paysagiste, lauréat des AJAP 2013. Dans le cadre d'un entretien il revient sur sa pratique et son métier.

Par openfield 15 JANVIER 2013

Pouvez-vous nous décrire brièvement votre parcours ?

Suite à mes études de paysagiste à l'ENSP de Versailles en 2005, j'ai cherché à m'enrichir de multiples expériences en travaillant dans différentes agences et bureaux d'études. Mon objectif était de susciter les belles rencontres propices à l'épanouissement de la pratique de mon métier pendant 3 ans.

Mon envie de développer mes propres convictions m'a poussé à créer une première agence avec deux collaborateurs en 2008 puis celle actuelle, AC&T, en 2010 avec Anne-Cécile Freyburger mon associée.

Vous semblez travailler essentiellement en milieu rural. Quelles en sont les raisons ? Est-ce par opportunité, ou cela réside-t-il d'un choix, d'une volonté précise de votre part ? De quelle manière abordez-vous ce contexte, et quels en sont les limites et les atouts ?

Je suis originaire du monde rural et mon métier m'a permis de comprendre que les habitudes filtrent notre regard. Devenu quotidien, notre environnement devient banal, dévalorisé par une fréquentation devenue ordinaire. Pratiquer un quotidien efface donc insidieusement les caractéristiques identitaires d'un lieu, d'un village et induit un « aménagement » par la normalisation ou l'esthétisme, souvent coûteux et irréversibles.

Je suis donc tout naturellement revenu vers mes origines, enrichi d'un regard neuf, pour m'intéresser à cette évolution du monde rural et ses transformations.

Revenir, c'est retrouver une sensibilité et une acuité face à un paysage en perte progressive d'identité locale.

J'élabore donc avec certaines communes rurales (et notamment Tauxières-Mutry) une démarche évolutive à la manière d'une acupuncture. Progressivement, je m'attache à développer depuis plusieurs années une stratégie qui consiste à mettre en place les germes d'une appropriation communale : des aménagements simples qui offriront de nouvelles actions et nouveaux investissements.

C'est cette relation au paysage qui m'importe, ce moment où le paysage devient un lien au territoire, une accroche à un sol par des moyens simples mais justes.

Avec le parc des Fuirettes à Puisieux, par exemple, j'ai cherché à aboutir à l'essentiel en évitant l'écueil du sur-aménagement : matériaux simples, végétaux locaux, réflexion sur une gestion raisonnée, etc. Mon intérêt porte davantage sur l'environnement créé, l'espace vécu, ses proportions et ses lu-

mières en m'efforçant d'aboutir à une qualité « d'espace » respectueuse du lieu.

A Verzenay, je travaille notamment sur la notion de ruralité. En effet, avec le projet de la place des Gadons, je m'interroge sur le vécu d'un lieu, l'usure et le temps où comment un nouvel aménagement ne doit pas forcément apparaître comme une évolution indéniable vers une urbanité détachée de tout contexte local.

Entre milieu urbain et milieu rural, il y a-t-il pour vous une différence dans la manière de conduire un projet, et si oui de quelle nature est-elle pour vous ?

Nous pouvons trouver des similitudes entre ces deux milieux. Aménager par l'économie : aller à l'essentiel ; Retrouver le sens de l'écologie : installer des biotopes, etc. Toutefois dans le premier l'objectif est de « retrouver », dans le second il est essentiellement de « préserver ».

C'est pourquoi les enjeux de développement ou de renouvellement urbain m'intéressent particulièrement puisqu'il pose un des enjeux essentiels de notre métier : l'accroche de l'urbain par le socle paysager. C'est-à-dire retrouver le sens du local en suscitant de nouvelles appropriations par de nouveaux usages et en révélant une identité forte par le paysage.

Si vous pouviez émettre un souhait sur l'avenir de la profession, dans quel sens souhaiteriez vous que celle-ci évolue ?

Notre métier se justifie lorsque nous intervenons dès la base de la conception. C'est-à-dire lorsque le paysage devient le canevas d'un aménagement, d'un quartier, d'une ZAC... lorsqu'il révèle l'infrastructure paysagère, la logique intrinsèque d'un territoire. Malheureusement, le paysagiste apparaît encore trop souvent comme une caution environnementale, un embellisseur d'espace public.

Notre travail consiste donc à promouvoir cette spécificité, à l'inscrire comme une nécessité fondamentale au développement urbain, comme garant d'une cohérence territoriale et environnementale.

De plus, je m'efforce de croire que la qualité d'un espace ne naît pas dans la simple juxtaposition de matériaux ou de végétaux mais bien dans la qualité « d'espace » qui est ainsi créée.

De cette manière, bien plus qu'un geste architectural, l'objectif est davantage de s'intéresser à l'environnement que nous créons, à l'espace vécu, à ses proportions et ses lumières, à ce qu'il suscite comme ressenti et comme potentielles appropria-

tions.

Espace / lumière / proportion / relation... font donc partis des fondamentaux du paysage, les notions imperceptibles mais essentielles à la construction d'un lieu, d'une identité commune.

Le terme paysagiste ne doit donc pas se restreindre à la seule question du végétal mais doit s'affirmer comme l'investigateur de tout ce qui s'ouvre au ciel.

«Donner à méditer sur la réalité des forces naturelles, celles que l'on ressent sans les voir, celles qui sont cachées par la force de l'habitude...» Laurent Beaudouin à propos d'Alvaro SIZA.

Quelles sont vos perspectives et envies futures et de quelle manière pensez-vous que votre nomination au AJAP pourra vous appuyer dans votre démarche ?

Mes perspectives se tournent vers le développement urbain : travailler sur cette notion d'urbanisation raisonnée, envisager l'élaboration d'un quartier par le prisme du temps, de l'évolution, du renouvellement ou de la transformation.

L'espace public apparaît alors comme le liant, la source d'un nouvel investissement, d'une nouvelle appropriation, d'une nouvelle accroche au territoire. Une proposition, un processus, plus qu'un aménagement « à consommer ».

Cette nomination aux AJAP renforce ma crédibilité et atteste d'une confiance que l'on peut me témoigner. J'espère que cette « visibilité » me permettra de communiquer sur ma vision du métier et ainsi rencontrer des partenaires avec qui partager mes ambitions et engagements.



Tauxières-Mutry – Photo@Gaston Bergeret

BIBLIOGRAPHIE

Thomas Secondé est paysagiste diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Il a fondé son agence AC&T Paysages et Territoires avec Anne-Cécile Freyburger en 2010.

www.actpaysage.com

Lien vers le site des [AJAP](#)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

openfield, Thomas Secondé, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/15/thomas-seconde/>



Atelier Roberta

Alice Mahin, Chloé Sanson et Céline Aubernias sont paysagistes diplômées de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Elles ont créé l'atelier Roberta en 2009. Lauréat des AJAP 2013. Dans le cadre d'un entretien elles reviennent sur leur pratique.

Par openfield 14 JANVIER 2013

Pouvez-vous nous décrire brièvement votre parcours ?

Après des études d'architecture pour Chloé et Céline et en fac de biologie puis de géographie pour Alice nous avons toutes les trois été formées à l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles. Nous avons toutes trois passé plusieurs années à l'étranger : Berlin, Copenhague, New York et Barcelone dans le cadre des études et de premières expériences de travail. Par la suite Alice s'est forgé une expérience solide de la maîtrise d'oeuvre publique en tant que salariée chez Laure Planchais paysagiste, petite agence de paysage. Chloé s'est installée rapidement à son compte pour développer son activité autour de l'illustration et de la représentation graphique du paysage. Céline a travaillé en agence de paysage et d'architecture plusieurs années, en particulier au sein de la cellule paysage des ateliers Jean Nouvel. En parallèle de nos parcours personnels complémentaires nous avons tenté de trouver régulièrement des occasions de collaborer jusqu'à fonder le collectif atelier Roberta de manière plus concrète en 2009.

Quel est votre point de vue sur la question environnementale appliquée au projet de paysage ? De quelle manière l'abordez-vous au sein de vos projets ?

Pour nous l'économie-logie du projet doit participer à une conception intelligente et contemporaine des espaces. En prenant en compte cette question dès le début du projet, nous prenons le temps de faire de cette contrainte un atout de conception en soi. Dans cette optique, nous pensons que le « développement durable » découle parfois simplement du bon sens :

- être inventif en utilisant les ressources locales (matériaux et savoir-faire)
- envisager une gestion différenciée
- offrir les conditions de vie d'une grande biodiversité
- concevoir en traitant l'eau comme une donnée précieuse : utiliser des matériaux de sol poreux, limiter au minimum l'arrosage en développant la capacité des plantes à s'armer contre les sécheresses et faire autant que possible de la gestion du pluvial en aérien (systèmes de noues, de zones inondables...).

Nous pensons, enfin, que la recherche du plaisir dans chaque projet ne s'oppose pas à l'intégration de ces ques-

tions environnementales. Tout en restant économique, un projet peut se révéler généreux et ne pas négliger, par exemple, une véritable étude des couleurs, un travail sur l'ornementation...

Dans la présentation de votre travail, vous abordez la notion du tourisme, et du touriste comme un acteur du paysage, pouvez-vous développer cette notion et expliquer comment vous l'intégrez dans votre travail ?

Nous pensons que le paysage est en vie, qu'il n'est paysage que par résultante de conditions naturelles transformées, vécues, ou au moins perçues par l'homme. Un espace végétalisé est vite estampillé naturel et la volonté de le protéger amène souvent à nier ses rapports avec le public de manière peu constructive voire dommageable. De la même manière, la mise en valeur d'un patrimoine ne doit pas correspondre à le 'mettre sous cloche', à l'arrêter dans son évolution à un stade arbitrairement décidé comme « le mieux ».

Dans le cadre du concours pour l'aménagement du domaine du Grand-Voyeux, l'A.E.V. souhaitait tenter une expérience nouvelle : combiner son classement en réserve tout en offrant au public un parcours libre dans sa partie centrale. Cette volonté novatrice nous a conduit à travailler une façon de parcourir singulière, se démarquant fortement d'une promenade classique. Pour mettre en valeur ces étendues sans en déranger leurs habitants et renforcer la sensation de paysage ouvert, le parcours est intime et cadré, limitant au strict minimum son impact sur les milieux, tout en donnant à voir au plus grand nombre un immense territoire ouvert et une biodiversité rare en Ile-de-France.

La contrainte de la discrétion du passage des visiteurs couplée à celle de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite passe par un travail sur les dispositifs de circulation qui deviennent paradoxalement parfois très visibles, jusqu'à devenir des éléments sculpturaux. L'implantation d'une grande passerelle couverte s'inspirant des convoyeurs des carrières est une manière pour nous de résoudre ces problèmes tout en rendant hommage à l'activité qui a façonné le site et est toujours présente à proximité. Ainsi cette grande structure est paradoxalement beaucoup plus familière et rassurante pour les oiseaux, car déjà présente à son horizon, qu'un petit « bipède » circulant sur son territoire.

Si vous pouviez émettre un souhait sur l'avenir de la profession, dans quel sens souhaiteriez-vous que celle-ci évolue ?

Nous souhaiterions que notre rôle de paysagiste soit toujours plus évident, pour les maîtrises d'ouvrage comme pour les architectes avec qui nous travaillons le projet. Dans les deux cas, une véritable compréhension du travail de paysagiste pourrait peut-être nous permettre d'apporter plus que le simple 'label' souvent recherché mais nous donner la possibilité d'intervenir toujours plus en amont afin de travailler tant sur les questions de programme que d'implantation. Nous souhaiterions moins être appelé pour réparer les problèmes que pour anticiper les transformations.

Quelles sont vos perspectives et envies futures et de quelle manière pensez-vous que votre nomination au AJAP pourra vous appuyer dans votre démarche ?

Nous souhaitons conserver une palette large de champs et de types d'interventions, n'avons pas du tout envie de nous spécialiser. Néanmoins, nous avons eu l'occasion de nous pencher sur les questions d'agriculture péri-urbaine et souhaitons prolonger ce travail.

Nous avons aussi eu l'occasion cette année de rendre un concours pour une réserve naturelle et le travail sur la place de l'homme dans les espaces naturels nous semble aussi très intéressant à développer.

Par ailleurs, la question de l'espace public à l'échelle de petites villes nous intéresse beaucoup. Impressionnées par la qualité des espaces et de l'architecture dans de tous petits bourgs en campagne catalogne, il nous semble qu'il manque une sorte de culture publique de l'architecture et du paysage en France. Nous nous appuyons sur notre nomination AJAP pour aller de l'avant et contacter des PNR, CAUE, etc., acteurs des transformations de ces territoires.

Enfin, en visitant les jardins de Marqueyssac, nous nous sommes demandé si nous aurions un jour l'occasion de travailler pour des privés qui nous permettraient de réaliser un jardin aussi incroyable. Le jardin aux dimensions de territoire, cela fait aussi parti de nos rêves.

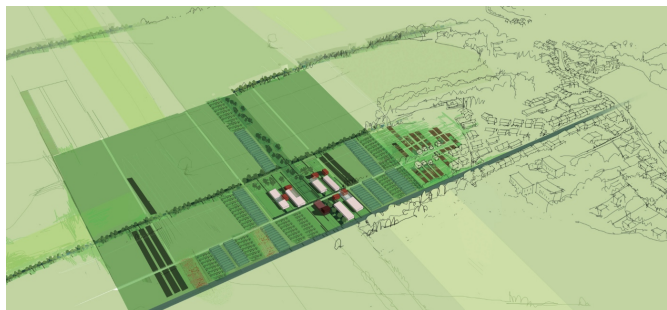


Image réalisée pour la S.A.F.E.R. Ile de France dans le cadre d'une étude sur les pôles agricoles de proximité.

BIBLIOGRAPHIE

Alice Mahin, Chloé Sanson et Céline Aubernias sont paysagistes diplômées de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Elles ont créé l'atelier Roberta en 2009.

www.atelierroberta.com

Lien vers le site des [Ajap](#)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

openfield, *Atelier Roberta*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/14/atelier-roberta/>



Une distinction pour les diplômés de paysage

Marion Guichard, Joséphine Pinatel, Raphaël Rapp. Trois noms, qui, pour l'instant peut-être, ne parleront à personne et ont comme dénominateur commun un prix, encore méconnu en raison de sa relative jeunesse. Mais pour ces trois récents diplômés, le temps de la proclamation des lauréats de la première édition du concours « Diplômes de paysage : les talents 2013 », qui a eu lieu en décembre dernier à l'occasion de la cérémonie des Victoires du Paysage, restera certainement en eux comme un souvenir fort, et comptera, on leur souhaite, pour leur avenir professionnel. Retour sur la naissance de ce nouveau concours et présentation de ses trois lauréats.

Par Sylvain Morin 14 JANVIER 2013

Le soir du 13 décembre dernier, ils passaient plutôt inaperçus à l'Espace Pierre Cardin, dans le huitième arrondissement de Paris, lors de la cérémonie des *Victoires du Paysage* et de leur distinction à *Diplômes de Paysage : les talents 2013*. Une fois les proclamations faites et le cocktail ouvert, l'œil naïf qui les voyait se glisser de tables en plateaux aurait pu les prendre pour de jeunes pic-assiettes coutumiers des réceptions et vernissages parisiens. Pourtant, il n'en est rien. Ils sont jeunes certes, mais derrière leurs visages élastiques à effacer tout trait de charrette, se cache des personnalités prometteuses, à la culture paysagiste solide, complétée déjà de convictions et d'un optimisme indispensables à une future pratique professionnelle. Ils jouent avec les échelles tout aussi bien qu'avec le verbe, et bien que primés, ils ont encore cette part de modestie qu'on aimerait qu'ils conservent le plus longtemps possible.



Extraits des panneaux de Marion Guichard

dente après examen par deux jurys distincts.

Sur un total de quatorze candidatures reçues, présentées par cinq des écoles supérieures de paysages reconnues par la FFP (ENSP Versailles-Marseille, ENSAP Lille, ENSNP Blois, ESAJ Paris et Agrocampus Ouest) et après une première analyse sur dossier (panneaux de diplômés et mémoire) par un Jury d'Experts* composé de personnalités du monde du paysage, de l'urbanisme, de l'art et de la culture, de l'écologie et du végétal, cinq candidats ont été désignés comme finalistes.

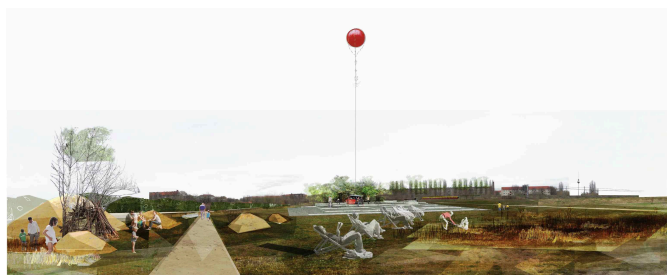
S'en est suivi alors pour les finalistes, le 30 novembre dernier, dans les locaux du Groupe Le Moniteur, une présentation orale de leurs projets de fin d'études devant un Grand Jury composé de personnalités de premier plan que sont Laure Adler (journaliste, écrivaine, éditrice et productrice), Fabienne Giboudeaux (adjointe au Maire de Paris, chargée des espaces verts), et Jean-Pierre Le Dantec (architecte, historien et écrivain).

Les sujets, diversifiés, questionnaient souvent l'échelle des territoires. Ils visaient tant à définir des sites, qu'à en qualifier les enjeux et les réponses possibles en terme de projet de paysage. La grande échelle semblait à la mode dans les travaux de diplômés. Elle l'est, il me semble, depuis de nombreuses années d'ailleurs. Trop peut-être. Cette tendance au gigantisme est devenue récurrente dans les sujets de TFE, parfois au détriment d'un travail fin à l'échelle des lieux, là où la qualité du paysage et des ambiances passent par la nécessaire conception du détail, en lien même avec le plan. "Small is still beautiful". Mais là est un autre sujet...

Revenons-en à nos cinq finalistes. Pauline Gillet (ENSNP Blois) abordait ainsi la question de la mutation d'une ancienne poudrerie à Bergerac. Marion Guichard (ENSNP Blois) requalifiait un no man's land berlinois en corridor écologique. Elodie Legoubil (ENSAP Lille) amenait à découvrir la vallée de la Souleuvre en véritable éloge de la ruralité. Joséphine Pinatel (ENSNP Blois) proposait un nouvel avenir pour les abords délaissés de l'étang de Bolmon. Et enfin, Raphaël Rapp (ESAJ Paris) requalifiait et apportait de nouveaux usages au patrimoine délaissé des moulins à marée de la Rance.

Si tous ont été remarqués par le Jury d'Experts, seuls trois d'entre eux devaient faire l'objet d'une distinction par le Grand Jury.

Et le Grand Jury a tranché. Les travaux de Marion Guichard et Joséphine Pinatel de l'ENSNP Blois, et le travail de Raphaël Rapp de l'ESAJ Paris, ont séduit les jurés par leur approche maîtrisée du projet, entre poésie, ingénierie et temporalité.



Extrait du diplôme de Marion Guichard

Marion Guichard, dans son TFE encadré par la paysagiste

Jacqueline Osty, abordait le no man's land de l'ancien mur de Berlin. Par le projet, elle y déroulait une promenade urbaine comme véritable fil narratif de la ville, à travers des réponses écologiques et plastiques, justes et modestes, adaptées au contexte social et économique.



Extrait du diplôme de Joséphine Pinatel

Joséphine Pinatel, en s'attendant à dessiner un devenir aux rives de l'étang de Bolmon, s'engageait à construire un paysage désirable et désiré, à partir d'un espace aujourd'hui disqualifié, sans valeur apparente autre que celle d'un débaras de la ville. Un travail encadré par l'ingénieur-paysagiste Anne-Sophie Verriest.



Extrait du diplôme de Raphaël Rapp

Enfin, c'est en territoire breton que Raphaël Rapp avait orienté son travail de diplôme, sous l'oeil bienveillant du paysagiste Philippe Simonnet. C'est à l'échelle d'un estuaire entier qu'il s'est attelé à redéfinir un paysage utile autour des moulins à marée de la région. Une valorisation intelligente d'un patrimoine en déclin, par la mise en place de systèmes économiques basés tant sur l'agriculture que la production énergétique locale.

Une exposition des travaux des lauréats et de l'ensemble des candidatures sera organisée au Chai de Bercy, Paris XIIe, au printemps 2013, avec le soutien de la Ville de Paris. A l'occasion de l'inauguration seront remises les distinctions aux trois lauréats.



L'AUTEUR

Sylvain Morin

Sylvain Morin est paysagiste, ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois, et co-fondateur de

l'Atelier Altern, agence de paysage qu'il dirige avec Aurélien Zoia depuis 2008. Il est également enseignant M.A. associé à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille. Il vit à Pantin, et partage son activité entre la région parisienne et le Nord-Pas-de-Calais.

www.atelieraltern.com

BIBLIOGRAPHIE

** le Jury d'Experts était présidé par Jean-Pierre Charbonneau, urbaniste ; et composés de : Cédric Ansart, Sylvain Delboy, Priscilla Tétaz, paysagistes concepteurs ; Eric Vallette, plasticien ; Philippe Clergeau, écologue ; Max Martin, entrepreneur du paysage ; et Eric Burie, journaliste, rédacteur en chef de Paysage Actualités.*

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Sylvain Morin, *Une distinction pour les diplômés de paysage*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/14/une-distinction-pour-les-diplomes-de-paysage/>

Marc Claramunt

Marc Claramunt est gérant de la société Phusis, il est enseignant à l'École du Paysage de Blois depuis sa création en 1995 et enseigne également depuis 2011 à l'École d'Architecture et du Paysage de Lille. Il répond dans cet entretien à nos questions, dressant ainsi un état des lieux et des évolutions du métier de paysagiste

Par openfield 13 JANVIER 2013

Architecte-paysagiste est une profession récente. Depuis le début de cette profession telle qu'on la connaît aujourd'hui, c'est-à-dire à priori dans les années 60, quelles en ont été les grandes évolutions ? Est-il possible de faire une synthèse qui balaye ces années ?

Vaste question ! J'ai peur qu'à trop vite balayer, on laisse beaucoup de poussières ... Premier point, cela fait près de 30 ans que j'entends seriner qu'on est une profession récente, comme une sorte de condamnation à l'éternelle jeunesse. Je pense qu'il y a un travail d'historiens qui reste à faire et à diffuser et qu'on trouvera sans doute des « filiations et des continuités » avec des figures plus anciennes comme, par exemple, JCN Forestier (1861-1930) ou Paul et André Vera (1881-1971), figures importantes de l'Art des jardins au moment des Arts déco. Pour l'instant, et comme souvent, il est plus commode de se revendiquer tout neuf et en totale rupture, c'est plus révolutionnaire et avant-gardiste, mais c'est en partie faux.

Les années 60 sont les années des Grands Ensembles et du triomphe du fonctionnalisme. Mais il y a des paysagistes pour planter les fameux « espaces verts », leur rôle est difficile, pas d'argent et des milliers de m³ de déblais à gérer... Il est de bon ton aujourd'hui de décrier systématiquement cette époque, or on peut (grâce notamment aux recherches de Bernadette Blanchon) se rendre compte que les paysagistes d'alors ont pu et su réaliser des projets dont beaucoup d'enseignements pourraient être tirés pour maintenant en matière de paysage et d'urbanisme.

Je crois qu'on a donné le surnom de « planteurs » à ces architectes paysagistes de ces Grands Ensembles. Le symbole de ces temps serait l'Olivier de Bohême qu'on plante alors beaucoup. Daniel Collin réalise le parc floral de Paris en 1964. Ce sont les plantes et leur mise en œuvre horticole qui caractérisent peut-être le plus la compétence de l'architecte paysagiste de cette époque. Et rappelons que le père de Jacques Simon (qui est lui-même le père spirituel de beaucoup de paysagistes) est forestier.

En rappel, les paysagistes d'alors sortent de l'ENSH, école nationale supérieure d'horticulture de Versailles qui forme des ingénieurs horticoles (comme Gilles Clément par exemple). Une section « Paysage » y avait été créée en 1945 par le

Général de Gaulle dans le but de reconstruire les beaux sites de la France ravagés par la Seconde Guerre mondiale.

Jacques Chirac, ministre de l'Agriculture signe en 1975 le décret de création de l'ENSP, qui délivre le diplôme de « paysagiste dplg », mais l'école reste un établissement rattaché à l'ENSH et ne prendra son autonomie financière et administrative qu'après un long mouvement de grève en 1986. L'école de Versailles est dominée alors par deux grandes figures (et gueules aussi...) Michel Corajoud et Bernard Lassus. Les étudiants se répartissent en deux chapelles rivales et presque sectaires : l'atelier André Le Nôtre (d'obédience Corajoud) et l'atelier Charles-Rivière Dufresny (d'obédience Lassus)

En 1992, l'ENSAP de Bordeaux est créée et Isabelle Auricoste en est la figure de proue. L'ENSP de Lille ouvre en 2005. L'ENSNP de Blois est créée en 1995 à l'initiative de Chilpéric de Boisguillé et Jean-Paul Pigeat.

Des écoles donc, avec un niveau de formation et des diplômes valant grade de Master. Mais 3 tutelles différentes : ministère de l'Agriculture, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur et une compétence gouvernementale, en matière de paysage, dévolue au ministère de l'Écologie maintenant aggloméré à l'ex-ministère de l'Équipement qui change régulièrement de nom (ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports, et du Logement). C'est ce dernier qui recrute, à partir de 1993, les paysagistes conseils de l'État, au nombre de 136 aujourd'hui. Paradoxalement, la filiation « agriculture » n'a pas été le marqueur principal et déterminant des paysagistes. Ce sont plutôt les questions urbaines et périurbaines qui prévalent et le métier se fait connaître par des projets sur les espaces publics. Les préoccupations du cadre de vie d'une population de plus en plus urbaine et les échecs d'une pensée raisonnée et maîtrisée des extensions urbaines font des paysagistes les grands raccommodeurs des tissus urbains mal-en-point. Presque seuls avec quelques architectes sur ce créneau, les paysagistes des années 80 et 90 ont des années plutôt prospères, celles d'un marché en expansion. Il est alors naturel qu'un jeune diplômé se lance immédiatement en montant son agence dès sa sortie de l'école. Les dégradations successives du contexte économique changent aujourd'hui la donne. De plus en plus d'autres professionnels de l'aménage-

ment revendiquent des compétences analogues sur la conception des espaces publics (architectes, urbanistes, géomètres, BET VRD, ...). Même si le nombre de paysagistes augmente considérablement (flux de 170 diplômés/an) et correspond à une demande sociale, force est de constater que l'exercice en libéral fait peur désormais car très difficile à garder. D'autres attitudes semblent se dessiner dans les années 2000, privilégiant un statut de salarié plus sûr et plus serein. On peut discerner ceux qui vont du côté du « public » auprès d'organismes et de collectivités territoriales et versent du côté de la maîtrise d'ouvrage et ceux qui vont du côté « privé » auprès de structures d'entreprise ou de gros bureaux d'étude. Dans les deux cas, la maîtrise d'œuvre (ou la démarche du projet de paysage) n'est pas sollicitée de la même manière, et, le parangon de l'exercice en libéral qui, (historiquement et plus ou moins consciemment) innerve les formations initiales peut paraître moins en phase avec la réalité des exercices professionnels actuels. Mais ça serait un autre débat... Il faut toujours et encore revendiquer une autonomie et une non-ingérence entre les pédagogies des écoles et le monde professionnel, à moins de vouloir inféoder l'un par l'autre et de transformer les écoles de paysage et de conception en écoles professionnelles... D'autre part, des débats et des échanges féconds entre écoles et professionnels restent encore à amplifier pour réfléchir sur ces questions. C'est, sans doute, la démarche de projet de paysage qui devrait être le fondement de nos compétences. Une bonne programmation de la maîtrise d'ouvrage, s'étayant sur une planification en amont prenant en considération des enjeux de paysage est évidemment nécessaire et réclame la mobilisation de compétences de professionnels aptes à saisir et comprendre ce que représente une telle démarche de projet.

Selon vous, s'est-il dessiné et se dessine-t-il encore une pensée et une pratique paysagistes françaises ? Quelle place occupent-elles par rapport aux autres pays, notamment en Europe ?

Il est toujours tentant de faire du chauvinisme... Les parcours et « traditions » de chaque pays seraient à analyser avec soin si l'on ne veut pas faire de caricatures. Il y a eu, et il y a, à l'œuvre des influences croisées des uns sur les autres. Disons que la démarche de projet et l'accent mis sur l'inventivité de la conception paysagère qui sont la marque de fabrique du paysagiste en France participent à la réputation d'une « pensée et d'une pratique paysagiste française ». Cette capacité et cette liberté de conception, d'être l'architecte (dans le sens de maître d'œuvre) de projets complexes sont reconnues en Europe.

Quelle est votre analyse sur l'état de la profession aujourd'hui en France ?

D'un point de vue de méthode, je ne suis pas sûr qu'il soit judicieux de demander à quelqu'un du « sériel » de faire une analyse de la profession qu'il pratique. Le risque est que la réponse soit davantage construite par des impressions personnelles que des réalités sociologiques tangibles. Il est dommage de ne pas avoir de données statistiques fiables et vérifiées sur notre profession. Les architectes paysagistes, via la

FFP entre autres, réclament que les ministères de tutelle lancent un observatoire de la profession, mais cela tarde à venir.

Pour essayer de répondre quand même, on peut estimer qu'il y a environ 2 500 ou 3 000 architectes paysagistes en 2012 exerçant en France et qu'il sortira des différentes écoles supérieures en paysage françaises environ 170 professionnels diplômés. Le nombre de membres de la FFP est de 530 et le nombre de paysagistes conseils de l'Etat est de 136. L'exercice libéral, pourtant voie royale et « naturelle » semble de plus en plus compliqué, dans un contexte économique âpre et tendu. Les petites agences tirent la langue et les grosses structures semblent devenir à moyen terme la seule issue pour pouvoir résister, mais avec sans doute une façon d'exercer et de produire qui n'a plus grand-chose à voir avec mon exercice actuel, par exemple... La demande d'architectes paysagistes par les différentes collectivités territoriales semble se confirmer et s'accroître. On pourrait dire en grossissant le trait que le profil de maître d'œuvre a moins la cote et que celui de la maîtrise d'ouvrage semble ouvrir des perspectives de travail plus porteuses. Mais il est encore possible d'être optimiste et d'envisager que cette spécificité de « penseur d'espace » soit de plus en plus reconnue comme nécessaire et utile pour construire la Cité. Peut-être y aurait-il à réfléchir davantage sur une nouvelle notion, celle de la « maîtrise d'usage ». Il est certain que les aspects de concertation des habitants, de projets participatifs, de démarches alternatives, etc. prennent de plus en plus d'importance et que le paysagiste, de par ce domaine si transversal que représente le paysage, devra intégrer de plus en plus cette dimension dans son activité professionnelle.

Quelles sont les nouvelles orientations qui semblent se dessiner ? Est-ce que vous voyez dans la profession d'architecte paysagiste un renouvellement et si oui dans quels sens ?

Je pense que la montée des préoccupations environnementales et écologiques modifie le contexte professionnel des architectes paysagistes à venir. Il y aurait à peser le pour et le contre de cette évolution. La pensée de l'urbain et la conception de l'espace ne doivent pas passer au second plan au profit d'une pseudo-ingénierie « verte ».

La démarche du projet de paysage me paraît la spécificité à défendre, même si la tendance générale semble vouloir privilégier une scientificité à coup de biodiversité et autres trames vertes et bleues, il nous faut rester vigilants et toujours revendiquer la primauté de la conception et de la spatialisation. C'est la spatialisation d'une pensée au service des territoires et articulante avec qualité un programme sociétal qui doit être le cœur de nos compétences. Or, la pensée de l'espace et l'activité de la démarche de projet semblent de plus en plus dénigrées au profit de compétences techniques « déterritorialisées ».

Je pense aussi que le renouvellement d'une profession passe obligatoirement par la mobilisation de ses membres et leur enthousiasme à vouloir se saisir de l'espace de la « chose publique » pour animer un débat sur la question du paysage. Il y a certes des revendications propres à l'exercice profes-

sionnel – et que certains peuvent qualifier de « corporatistes » – à continuer de porter, mais c’est également par une capacité à susciter des débats et des réflexions sur le domaine du paysage que les paysagistes peuvent mieux se faire reconnaître.



BIBLIOGRAPHIE

Marc Claramunt est paysagiste diplômé de l’Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Gérant de l’atelier Phusis, il est enseignant à l’Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois depuis 1996 et dont il a été directeur de 2013 à 2018. Il enseigne également depuis 2011 à l’Ecole Nationale Supérieure d’Architecture et du Paysage de Lille. Il a été président de la Fédération Française du Paysage et de l’Association des Paysagistes Conseils de l’Etat et à fondé la revue *Pages Paysages* avec Catherine Mosbach.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

openfield. Marc Claramunt, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/13/levolution-et-etat-des-lieux-du-metier-de-paysagiste/>

Entre les tombes

Ermenonville nous transporte dans cette forêt immense au nord de Paris, où René-Louis de Girardin modela un paysage pittoresque idéal avant d'y mettre en scène le tombeau romantique par excellence, celui du philosophe qui aimait la nature : Jean-Jacques Rousseau.

Par Grégoire Bassinet & Rémy Turquin de l'agence BTP

12 JANVIER 2013



(1) Collage inspiré du cimetière d'Ermenonville : Une atmosphère de landes, habitée par Rousseau et son œuvre, ponctuée de monuments, qui nous rappelle comme dans Les Bergers d'Arcadie de Poussin, (1638, Louvre) «ET IN ARCADIA EGO», c'est-à-dire «Moi (la mort), je suis en Arcadie (le pays des délices)». (2) Cartographie des espaces interstitiels du cimetière. (3) et (4) Vues actuelles du cimetière d'Ermenonville, sous l'ombre légère des pins, les monuments anciens et récents s'imbriquent mais tendent à rendre l'espace toujours plus minéral.

Précisément, en répondant à la commande de la commune d'Ermenonville (Oise) d'une étude de principes d'aménagement et de gestion de son cimetière ancien, ce dernier nous est apparu comme un objet concentré de paysage. Sur un tel site s'entrecroisent en effet des préoccupations non seulement paysagères mais aussi sociales, politiques, écologiques, patrimoniales et esthétiques avec une densité particulière. La question du temps qui passe, en effaçant ou en laissant sa trace, s'y pose d'une façon plus aigüe encore que dans n'importe quel autre environnement humain. La question de ce que l'on voue à perdurer, de ce que l'on décide comme durable s'y pose de façon exemplaire.

Si le cimetière est aujourd'hui un lieu souvent désinvesti, délaissé, il n'attend qu'un regard de notre part pour réveiller en nous inspirations et réflexions. Et tout particulièrement si nous nous penchons sur ce qu'il a de plus oublié, ses espaces interstitiels. Les espaces entre les tombes et les circulations du cimetière sont en même temps la grille de séparation et la trame qui relie tous ces îlots cloisonnés que représentent les concessions. C'est à partir de ces espaces emblématiques que nous explorerons au sein du cimetière, dans l'exemple de celui d'Ermenonville, la relation de la gestion publique à la gestion privée, l'application des principes de développement durable, la préservation de sa valeur patrimoniale et enfin la

cohérence paysagère du site.



(3) Vue aérienne du cimetière. (4) La silhouette des pins forme un « Landmark » au cœur du village.

1. S'attacher à l'aménagement d'un site tel qu'un cimetière oblige à prendre en compte des contraintes réglementaires très strictes. En effet, il s'agit dans cet espace d'accompagner le problème à la fois sanitaire et symbolique, public et privé, des dépouilles mortelles dont sont responsables les vivants, domaine qui est encadré de près par la loi.

Au premier abord, le cimetière se présente comme un « lieu privé et public, l'espace le plus intime ou le plus secret de la vie collective » (Jean-Didier Urbain, *L'Archipel des morts*, Payot & Rivages, 1998, p.244). Souvent, cet aspect administratif prend, comme dans le cas d'Ermenonville, la forme d'une trame orthogonale plus ou moins régulière de circulations plus ou moins importantes, depuis les allées transversales et circulaires jusqu'à tous les interstices qui séparent les tombes, ainsi que les monuments publics et la fosse commune. L'espace privé recouvre les concessions, contrats portant occupation du domaine public communal ; elles représentent la majorité des inhumations en France depuis le XIXe siècle. En outre depuis la loi du 14 novembre 1887 instituant la liberté complète des funérailles, elles ne relèvent absolument pas de l'autorité du maire jusqu'à ce qu'elles soient abandonnées. Alors il est du ressort de la commune de relever la tombe, c'est-à-dire de conserver les restes dans l'osuaire commun, et d'attribuer à nouveau la concession, mais la trace visible du défunt est effacée. Seules les tombes officielles, historiques ou militaires échappent à ce sort. Ainsi des monuments privés passent dans le domaine public, posant la question de leur conservation ou de leur destruction.

Bien souvent, l'espace privé tend à mordre sur l'espace public : on observe une tendance à l'envahissement de l'espace interstitiel par des initiatives privées de plantations, des

tombes débordant l'emprise légale d'un mètre sur deux, réduisant de ce fait les marges, gênant la circulation et la lecture d'ensemble du cimetière. L'enjeu est donc de réguler ces usages pour correspondre au cadre légal.



L'organisation d'un cimetière, par ses règles, sa planification, son rapport au plein et au vide, peut se comparer à celle d'une ville. (5) Dans la cité jardin du Vésinet (Yvelines), les espaces publics et privés se répandent comme dans le cimetière de Salazie (La Réunion). (6) La composition corsetée d'un lotissement de Floride (Etats-Unis) rappelle le cimetière de Villefranche-sur-Saône (Rhône).

A l'opposé, l'organisation et la gestion du cimetière peut se révéler si contraignante que l'espace privé se trouve comme désapproprié, comme on peut l'observer dans un cimetière tel que le cimetière intercommunal de Villefranche-sur-Saône. Dans ces cas de cimetières régis par des règlements stricts, la personnalisation des monuments, des fleurissements, de toutes les démarches privées est si contenue qu'elle compromet la dimension intime de recueillement. Comment trouver alors un développement harmonieux au lieu d'un affrontement entre espace public et espace privé ? En effet, si l'espace public est mal entretenu et sans identité, l'espace privé prendra naturellement le pas sur lui.

A l'inverse, l'imbriquement intime de l'espace privé dans l'espace public peut être l'occasion de créer une trame interstitielle publique unifiante qui rend presque indiscernables ces deux statuts de propriété du sol, comme dans cette image de Gilles Clément du cimetière de Salazie à la Réunion. C'est pourquoi « Les cimetières, jadis issus d'une autoconstruction collective – étant pour ainsi dire les produits spontanés d'une « architecture sans architecte » (J.-R. Hissard et F. Portet) –, sont à leur tour pris en main par des professionnels de l'aménagement des sites » (J.-D. Urbain, *op. cit.* p.140).

En reconquérant les espaces interstitiels avec un programme de plantations spécifique et en faisant respecter les limites de l'espace privé que ces derniers représentent, un aménagement bien réfléchi peut aboutir à une coexistence équilibrée de ces deux dimensions. En effet le règlement du cimetière peut orienter les choix de monuments et de plantations privés, pour qu'ils s'insèrent dans des épaulements de monuments, et une palette de plantations cohérente avec les espaces publics.

2. Au risque de l'éclatement du cimetière dans l'espace correspond celui de son éclatement dans le temps. Des tombes flambant neuves et déjà abandonnées joutent, à Ermenonville, des monuments anciens voués à disparaître. Cette question de la disparition et de la conservation conduit à penser l'espace du cimetière dans une démarche de développement durable qui peut s'enraciner dans le traitement de ses interstices. Comment les végétaux, les animaux, les minéraux, l'eau et l'air se développent-ils dans un tel site ? Et comment un équilibre entre les usages anciens et nou-

veaux peut-il être trouvé selon les différents volets d'un développement durable qui sont : économique, social et écologique ?

La proposition de reprise de tombes anciennes nous semble intéressante économiquement parce qu'elle valorise des savoir-faire locaux dans les entreprises de pompes funèbres. Il peut y avoir ainsi un impact positif sur la vie économique locale si les pompes funèbres retaillent, restaurent, gravent des tombes anciennes plutôt que d'offrir des monuments neufs souvent faits de matériaux importés. Les pierres anciennes peuvent ainsi également être recyclées dans les monuments publics. Il peut être aussi avantageux financièrement pour la commune d'adopter une gestion raisonnée dans l'entretien des végétaux.



(7) Photomontage de la proposition de recomposition du monument aux morts et de l'ossuaire par un traitement végétale différencié et une ouverture sur le grand paysage.

Sur un plan social, redonner une cohérence paysagère en intervenant sur les interstices et en redéfinissant les monuments publics ainsi qu'une zone de dispersion des cendres (qui est demandée par la loi et appelée : « jardin du souvenir ») participe à créer un cadre plus agréable, à restaurer une certaine équité d'emprise d'une tombe à une autre, et à favoriser les diverses pratiques funéraires. Les espaces « perdus » c'est-à-dire trop exigus pour accueillir une concession traditionnelle peuvent être proposés pour des emplacements d'urnes inhumées (cavernes) ou bien montées dans un monument érigé. Tout ceci peut redonner aux usagers du cimetière une place et un lien social.

Enfin, l'attention portée à conserver les interstices entre les tombes permet de réduire une emprise minérale au sol qui, trop importante, pourrait être nuisible pour la circulation des eaux. De la même façon, la mise en valeur végétale des circulations et interstices en accord avec le territoire doit mener à une gestion propre sans produits phytosanitaires, et favoriser l'installation d'espèces locales, parfois rares, ainsi que la circulation des plantes comme des animaux. Les cimetières sont considérés comme des espaces protégés, sans usage agricole ni fréquentation trop importante, ils constituent par leur isolement et leur clôture des refuges de biodiversité comme le reconnaît la *Conférence des Nations Unies sur la diversité biologique (Nagoya, octobre 2010)*.

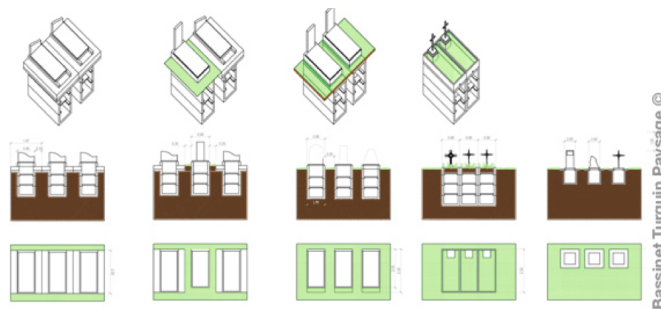
Ainsi à Ermenonville la proposition de préserver le boisement de pins du cimetière et de chercher à lui adjoindre des végétaux typiques des landes sèches comme des nappes de

bruyère dans les zones interstitielles permettrait de préserver un patrimoine environnemental présent dans le territoire forestier plus vaste.



(8) Proposition de zone de dispersion des cendres (jardin du souvenir), traité de façon sculpturale (ici inspiré de Richard Long).

3. Le patrimoine végétal est indissociable du patrimoine bâti au sein d'un cimetière ancien, en particulier si l'on souhaite protéger sa richesse symbolique, et sa spécificité culturelle. Dans le cas d'Ermenonville, nous avons sous les yeux un exemple de cimetière constitué tout au long du XIXe siècle et particulièrement bien conservé, qui ne comporte pas de monuments classés mais comprend nombre de tombes ou d'ensembles de tombes remarquables. De plus, l'effort entrepris par le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France qui englobe le village pour conserver le patrimoine rural renforce le souhait de préserver ces architectures et ces matériaux anciens. Enfin, le contexte culturel d'Ermenonville se trouve être particulièrement riche, nourrissant à la fois l'art funéraire et la relation à la nature. C'est d'abord la figure de Rousseau et de son tombeau mis en scène par René de Girardin dans un écrin de nature pittoresque qui marquent le village et son cimetière, puis celle de Léon Radziwill, dandy et héros de la Grande Guerre qui inspira Proust dont la tombe est très emblématique de l'ambiance paysagère du cimetière, et enfin la figure bonhomme de Jean Richard. On peut ajouter à cela nombre d'oeuvres littéraires situées dans ce territoire, notamment sous la plume de Nerval, qui ont participé à former l'esthétique romantique du cimetière-jardin dont le cimetière d'Ermenonville est un bon exemple. Les traces du passé et les références littéraires ont modelé son territoire : il peut être compris comme une bibliothèque constituée des archives de ses habitants passés, comme un musée de monuments funéraires, comme une espèce d'herbier humain, « le cimetière est un enchevêtrement d'écriture, de figure et d'architecture [...] le cimetière, surtout au XIXe siècle, est une forêt de signes, un véritable langage ; et les tombeaux sont des objets symboliques comparables et classables. Ils prennent place dans un dispositif mémoriel institutionnel qui les rassemble et où ils entretiennent entre eux des relations multiples de ressemblance, pour ne pas dire de sympathie. » (J.-D. Urbain, *op. cit.* p.134)



(9) Règles d'implantation des concessions pour garantir la pérennité de la trame publique et de son caractère végétal.

C'est à nouveau à travers les choix d'aménagement des interstices entre les tombes que peut se jouer la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine culturel. Premièrement le maintien d'un certain volume et d'une emprise réduite des concessions permet de garder un style architectural ancien et relativement homogène au cimetière dans son ensemble, mais plus encore la proposition de reprise des monuments anciens permet d'assurer la continuité des matériaux voire des formes. Il ne s'agit pas nécessairement de conserver les monuments à tout prix mais plutôt leur gabarit, leur couleur et leur texture. Par la suite, dans ces interstices peuvent prendre place des éléments architecturaux remarquables et évocateurs de ce passé local.

4. A travers ces aspects administratifs, environnementaux et patrimoniaux, nous obtenons déjà un aperçu assez précis de l'identité paysagère de ce cimetière. « C'est bien ce paradoxe qu'illustre, à sa façon, avec ses hauts murs, sa végétation, son tracé labyrinthique et ses allées ombrées, la nécropole romantique du XIXe siècle. Ce n'est plus un lieu qu'on traverse : c'est un lieu qu'on pénètre, un lieu où la promenade devient une exploration. Secrète, cette nécropole l'est aussi comme une personne dont on dit qu'elle est « secrète » : elle est enfermée et cachée et se distingue ainsi, par son silence, par son mystère, de l'entourage. » (J.-D. Urbain, *op. cit.*, p.152). La structure prégnante des monuments et de leurs interstices façonne un paysage à la fois quadrillé au plan horizontal et hérissé de constructions de formes diverses au plan vertical très contrasté. A première vue, il peut manquer d'homogénéité, sembler composé de compartiments hétéroclites. Non seulement le cimetière peut paraître une agrégation de particules sans lien entre elles, mais dans son ensemble, il peut constituer un ovni sans rapport avec son environnement paysager, qu'il soit citadin ou rural, comme un amas d'îlots formant eux-mêmes une île. Lier cet espace fermé à son environnement paysager et unifier son identité au travers d'une réflexion sur l'aménagement de ses interstices apparaît donc comme le souci global de ce projet.

A Ermenonville, l'échelle supérieure au cimetière dans lequel il est enchâssé, ce sont le village et la forêt que l'on peut apercevoir par-dessus le mur d'enceinte. Le fait de proposer un aménagement paysager avec des palettes de végétaux en résonance avec le territoire plus vaste permet de désenclaver le cimetière comme lieu fermé. Plus encore, le fait d'améliorer ses circulations et sa cohérence paysagère en font un parcours de promenade qui l'intègrent dans la cité.

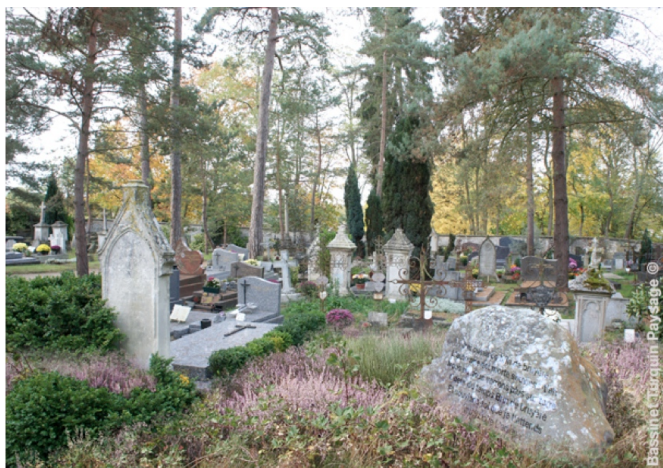
D'un lieu désinvesti par changements de modes de vie et de coutumes, par peur et déni de la mort, on peut dès lors par une intervention somme toute assez douce faire un lieu de promenade et d'appropriation des pratiques et de l'art funéraire, un sanctuaire naturel qui se laissera à nouveau apprivoiser par ses visiteurs. D'un lieu figé, engoncé dans des usages contradictoires, soumis aussi à une tentation de muséification, on peut faire un espace décisif de la vie sociale locale, ancré dans la mémoire d'une communauté humaine mais toujours en pleine évolution.

Equipe de maîtrise d'œuvre :
Paysagiste mandataire **Bassinnet Turquin Paysage**
Architecte du Patrimoine **Gaudig-Leclerc-Moine**
Philosophe **Marie-Pia Desvignes**
Expert arboricole **Äapa**

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Grégoire Bassinet & Rémy Turquin de l'agence BTP, *Entre les tombes*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/12/entre-les-tombes/>



10) J'ai cueilli ce brin de bruyère, L'automne est morte souviens-t'en, Nous ne nous verrons plus sur terre, Odeur du temps, Brin de bruyère, Et souviens-toi que je t'attends» L'adieu- Apollinaire, (Alcools, 1913). Inscription sur une « cavurne » qui s'intègre dans la trame des concessions.



L'AUTEUR

Grégoire Bassinet & Rémy Turquin de l'agence BTP

Grégoire Bassinet et Rémy Turquin sont paysagistes, diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois. Co-gérants depuis 2010 de l'agence *Bassinnet Turquin Paysage (BTP)* où la mise en réseau de connaissances, pratiques et techniques diverses est l'occasion d'une constante actualisation de sa méthode, de son style et de sa manière de voir le paysage.

www.bassinnet-turquin-paysage.com

BIBLIOGRAPHIE

Voir la rubrique Cimetière et Paysage dans la partie Ressources / Bibliographie

Caractéristiques du projet :
Ermenonville, France, 2012, 4700 m²

Mission :
Etude diagnostic, plan d'aménagement et de gestion du cimetière

Maitre d'ouvrage :
Commune d'Ermenonville
Parc naturel régional Oise-pays de France

Mesure et dé-mesure du paysage

Le défi mécaniste de l'homme qui cherchait à dominer la nature a atteint des proportions inimaginables ou plutôt des non-proportions, puisque semble engagé un grand mouvement industriel sans objectif prévisible ou mesurable. Engagée, dès que le seuil entre mesure et démesure fut passé, la ville-machine s'est trouvée portée par le rythme de la ville accélérée. Dans l'accélération, l'homme a créé des procédés industriels dont il a été lui-même dépossédé.

Par Hugo RECEVEUR 11 JANVIER 2013

Toute entière constituée de fonctionnements automatiques, la ville moderne est devenue un organisme post-mécanique ingérable. Un urbain généralisé où plus de 80% des constructions se font sans architectes. La ville, nommé ici paysage urbain est l'affrontement de cette dynamique et de celle de la nature. Nous verrons comment le basculement prit place au XVIIIème siècle, à partir du moment où fut pensée la machine qui imposerait à l'homme le rythme d'un progrès sans fin (siècle des lumières). Le devenir-machine est alors possible car dissimulé sous une fascination hypnotique, reposant la question du rôle actuel de l'image en aménagement. Ici je propose de la redécouvrir à travers deux périodes, avec l'art de la peinture du XVIIIème siècle ou à travers la terreur monumentalisée du régime nazi.

NOTE : Ce texte est la première partie d'une rédaction en 3 phases qui reviendrait à montrer comment l'homme dans son rapport au monde a pu s'en détacher par des processus de détachement, d'anonymat et d'industrialisation, et que par des manières de "dé-Krypter" le monde actuel il possède les clés de sa re-mesure.

La mort du paysage et le sublime

Je vais développer ici, ce qui me semble un basculement conceptuel majeur dans la question du paysage et qui s'est ainsi effectué dans l'observation de la nature au XVIIIe siècle. Cette observation fut une des clés de pensées théoriques parfois contradictoires et pourtant constitutives du siècle des lumières.

Il faut pour cela se reporter à l'analyse de Patrick Lhot concernant la peinture de paysage au XVIIIe siècle. Dans son travail (*Peinture de paysage et esthétique de la démesure : XVIIIe siècle et début XIXe siècle, éd. l'Harmattan*), il s'attache à suivre et comparer les avis de théoriciens de la peinture, tels que Roger de Piles et Edmund Burke, pour s'intéresser à l'émergence d'une pensée de l'opposition et de la dissemblance. Patrick Lhot parle alors d'une esthétique de la démesure : « *Initialement la variété est le siège théorique de la mesure classique. L'opposition et la dissemblance sont deux moments structuraux où se fait jour la dé-mesure. (...) Cette pensée de la dé-mesure qui se constitue dans le contexte d'une demande croissante d'expérience sensible et émotionnelle au contact de la nature et de l'œuvre d'art traverse les catégories esthétiques. Certes le sublime peut paraître*

comme le fer de lance de cette pensée de la dé-mesure mais les théories du pittoresque et celles du beau fournissent elles aussi un terrain d'accueil à la démesure, selon il est vrai des modalités autres ». Au début du XVIIIe siècle, la peinture du paysage est considérée comme un genre très inférieur à la peinture d'histoire et d'allégorie. Or pour ceux qui s'y prêtent, l'observation du monde semble comme une source inépuisable de sujets. « *La nature si on sait l'observer et l'étudier est une source de formes, d'espèces infinies et variées et la peinture de paysage doit mettre en valeur son infinie diversité* », notons pourtant que nous ne parlons alors que de mise en valeur et non d'imitation. C'est sur ce rebond que De Piles semble vouloir faire pencher les avis de la peinture de Paysage. Pour lui, elle ne demande pas toute la rigueur et les contraintes de la peinture d'histoire qui, elle, doit être exacte. Dans ce penchant, il faut remarquer que si l'on peignait autrefois des paysages cela était animé par des fins stratégiques et militaires, dans un dessein de fidélité territoriale. Nous pouvons comparer ce glissement conceptuel par celui de l'« instruire » vers le « divertir », qui s'illustre assez bien en se remémorant le fait exposé par Rem Koolhaas, (in New-York délire : Un Manifeste rétroactif pour Manhattan – éditions Parenthèses) d'un Downtown Athletic Club et ses 38 étages, qui, d'une apparence disciplinaire, se trouve être une expression monumentale du lieu du divertissement. De Bellori, peintre de la fin du XVIIe siècle, Lhot cite l'attitude d'un acte de surpassement dans la peinture : « *...en choisissant les beautés naturelles les plus raffinées, les peintres et les sculpteurs perfectionnent l'Idée, leurs œuvres en viennent à surpasser la nature, elles lui sont définitivement supérieures, ce qui est, nous l'avons prouvé, le mérite suprême de ces arts...* ». Par là, De Piles vient à en dissocier le vrai idéal d'un vrai simple. Le vrai simple étant là pour rendre, le vrai idéal, plus sensible et plus vivant, se référant par exemple au principe qu'en simplifiant les traits, il est possible d'être plus fidèle. C'est ainsi que Lhot nous conduit à une logique de l'effet où, par exemple, la légèreté du pinceau donnerait « *de l'âme au paysage* ». C'est à ce point particulier que s'amorce une divergence d'avis qui fera date dans l'histoire de la peinture classique, c'est-à-dire la querelle entre les partisans de Poussin et ceux de Rubens : opposition du ferme et du poli, du fini et du non-fini, et finalement deux écoles qui suivent celles de la classification rationnelle et celle de l'ex-

périence sensible. Lhot montre que De Piles, lui, ne s'engage pas, il semble préserver cette contradiction en s'intéressant aussi bien à la détermination patiente des éléments qu'aux effets de légèreté qui naissent du vent ou des lumières accidentelles.

Portons nous alors à considérer une nature qu'il faudrait respecter en la découvrant avec poésie, invoquant une certaine patience esthétique voire un certain érotisme.

Cher à l'aphorisme d'Héraclite, – **phusis kruptesthai philei** –, Pierre Hadot développe cette idée dans le voile d'Isis (*essai sur l'histoire de l'idée de Nature*, Gallimard, 2004), auquel on donnera plusieurs définitions : « **Ce qui naît tend à disparaître** » ; « **La nature aime à se cacher** » ou « **la nature aime à s'envelopper** ».

En revenant à notre propos, l'effet serait alors jugé comme un moyen d'accéder à la découverte d'une nature qui, par essence, tend à se cacher. Or, c'est dans l'effet qu'est porté ce pouvoir de dissemblance, car la peinture de Paysage incite, comme lieu de vie et de mouvement, à l'utilisation de l'effet. A mesure, l'attention du spectateur devient critère d'élaboration pour De Piles: « la véritable peinture est celle qui nous appelle en nous surprenant » en devenant un dispositif émotionnel, la peinture ne s'adresse plus tout à fait à autrui mais à quelqu'un qui devra acquiescer ou pas de la pertinence de l'acte ; « *l'enthousiasme est un transport de l'esprit qui fait penser les choses d'une manière sublime, surprenante et vraisemblable* ». et plus loin « *l'enthousiasme nous enlève sans que nous le sentions et nous transporte, pour ainsi dire, comme d'un pays dans un autre, sans nous en apercevoir que par le plaisir qu'il nous cause.* » ; c'est ainsi qu'à travers le peintre et théoricien se révèle un intérêt à intervenir sur les sentiments du spectateur et surtout, avec efficace manière.



Nicolas Poussin – Hercule au jardin des Hespérides

Apparaît dans ce processus, la notion de sublime. Du latin *sublimis*, elle se reporte à l'idée d'élévation ou de suspension dans les airs. Comme si le mouvement d'observation et de jugement du spectateur devait être emporté un instant dans les airs ou en un ailleurs. C'est ainsi que dans l'intérêt que l'on porterait à la nature, il y aurait dans son observation ou la découverte de phénomène, quelque chose qui nous pousse à le partager et éventuellement à le sublimer. Le début du

premier passage (l'enthousiasme nous enlève sans que nous le sentions et nous transporte), me paraît mettre l'accent sur une déréalisation, entre l'hypnose ou l'anesthésie, et d'un coup d'une certaine dépossession d'un soi moral.

Dans le débat prolongé du fini et du non-fini, entre les adeptes du rationnel et ceux de l'expérience sensible, ce sont les derniers qui, par la place qu'il donne à l'effet, prendront le dessus. Ce mouvement dominant pourrait tout autant être celui des architectes, car c'est ici (de l'avis de De Piles) le parti de l'enthousiasme avec quelques défauts, qui s'impose sur le parti de la médiocrité correcte. Ainsi la question qui pourrait se poser à chaque nouveau citadin serait : ne vaut-il mieux pas habiter un gratte-ciel avec la peur de la catastrophe, plutôt que l'ennui dans un immeuble solide ? Mendelssohn, décèle dans son essai "Du sublime et du naïf dans les beaux-arts (1761)", le basculement émotionnel semblant demander un basculement dimensionnel : « *L'effet beau est celui qu'on peut percevoir d'un seul coup d'œil. A partir du moment où l'objet ne peut plus être perçu dans sa totalité, il cesse d'être beau pour la sensibilité et devient monstrueux ; il acquiert une grandeur en étendue qui dépasse la mesure, il entre dans la catégorie de l'incommensurable* ». Burke, dans des analyses similaires préfère parler d'un « *inconnu* ». Un inconnu qui serait pour l'homme source d'aventure. Patrick Lhot met alors en relation cet inconnu et le désir de l'homme de surpasser sa condition en se référant à la pensée de Kant sur le sublime. Dans l'analytique du sublime, celui-ci fait état d'une imagination impuissante à se représenter le sublime en tant qu'objet : « *La nature est ainsi sublime dans ses phénomènes, dont l'intuition suscite l'idée de son infinité. Cela ne peut se produire d'aucune manière, si ce n'est par l'impuissance même de l'effort le plus grand de l'imagination de l'évaluation de la grandeur d'un objet.* ». Or ce constat d'impuissance est la clé de voûte d'un système de pensée : l'esthétique de la différence. Bien que les résistances se fassent, l'utilisation de l'effet se fera en grandissant, par une distinction des objets, l'utilisation de différents plans, et le clair-obscur. Le peintre Gainsborough est l'un des premiers à représenter l'effet de flou et de vague de la nature. Pour beaucoup l'enthousiasme renforce l'harmonie et l'élève vers le beau. Mais après le glissement qui s'est révélé au sein de la pensée de De Piles, Lhot nous sensibilise au glissement de la notion de sublime entre Burke et De Piles. Alors que chez ce dernier, beau et sublime ne font qu'un, chez Burke, c'est quelque chose de différent, ce sont deux catégories. Cette dissociation est très importante, puisqu'elle encourage la commotion esthétique : « *Et d'ailleurs, cette violence du contraste sera recherchée pour elle-même, comme une source du sublime, ce qui ne sera pas sans conséquences dans l'économie des oeuvres picturales et entraînera de nouveaux enjeux plastiques.* ».



Thomas Gainsborough – Landscape with cows

Contrairement au sentiment d'admiration que De Piles met en valeur, Burke s'appuie « sur un sentiment mixte, qu'on pourrait définir comme une confusion de l'esprit qui va de la peur à l'émerveillement » Ne s'arrêtant pas là, Burke définit la terreur comme « principe fondamental du sublime ». Pour le théoricien, il y a alors trois sources de sublime : « cause mécanique, obscurité, pouvoir », retrouvés dans les utilisations d'effets comme la distinction des objets ou des plans, le clair-obscur, et l'ordre des valeurs. Théoricien de l'idéalisme, Quatremère de Quincy parle des conditions de la grandeur et d'une certaine manipulation de la proportion : « Pour que l'effet du grand soit produit, il faut que l'objet qui le réalise soit assez simple pour nous frapper par un seul coup, c'est-à-dire dans son ensemble, et en même temps, nous frapper par les rapports de ses parties ».

Ainsi, lorsqu'il s'agit de surprendre ou de frapper, nous pouvons nous demander si le spectateur est alors considéré comme autrui ou s'il n'est pas victime d'une supercherie. Or plus qu'une supercherie, il s'agit d'un mouvement de possession prémédité d'une autre personne : un homme dépossédé de tout jugement, un homme assommé. Plus que l'individu, c'est l'homme de la foule qui plaît au prestidigitateur. Lorsque Maxime Gorki parle du public de Coney Island, c'est d'une foule sous hypnose dont il s'agit : « Les enfants déambulent, muets, bouche bée, éblouis. Ils regardent tout avec une telle intensité (...) Ils respirent l'ennui satisfait, leurs nerfs ne sont plus qu'une boule inextricable de frénésie et de lumières aveuglantes. Les yeux qui brillent se font toujours plus brillants, comme si le cerveau blémissait et s'étiolait dans l'étrange maëlstrom des cabanes de bois blanc étincelant ».

Nous pouvons reconnaître à travers ce travail et cette présente démonstration, se dessiner, au XVIIIe siècle, le glissement qui engagea concrètement l'art du romantisme à l'impressionnisme, au courant du XIXe siècle. Et si la révolution industrielle s'enflamme lors du 19ème siècle, les étincelles théoriques se sont faites au 18ème siècle. La révolution industrielle encourageant l'homme à se dépasser constamment, l'homme s'est alors promptement orienté vers un horizon inexistant et excitant.

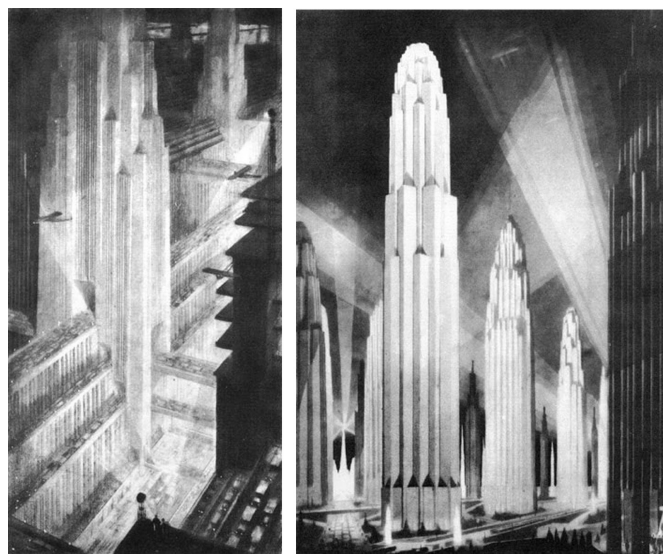
Mais ici plus encore que de peinture, il s'agit de s'attacher à

la notion d'un sublime qui dépasse l'homme et donc à partir d'une représentation comme outil de construction, l'émergence et l'expression du sentiment de fascination.

Le questionnement, qui se pose, est dès lors celui d'un créateur séduit par son aura, qui aurait enfin trouvé grâce à la technique, les moyens d'agir.

Nous pouvons nous demander si il n'y a pas un rapport tendancieux entre la figure de l'architecte capable de jouer sur les dimensions et un pouvoir qui lui permettrait d'exprimer un art des plus extrêmes ? A partir de là, l'architecte n'aurait-il pas perdu le sens des réalités lorsqu'il se rend compte du pouvoir joué par les effets ?

Une figure semble pour cela personnifier cet architecte pris dans un mécanisme d'emballage où ses outils de base l'érige au titre d'illusionniste.



Hugh Ferriss



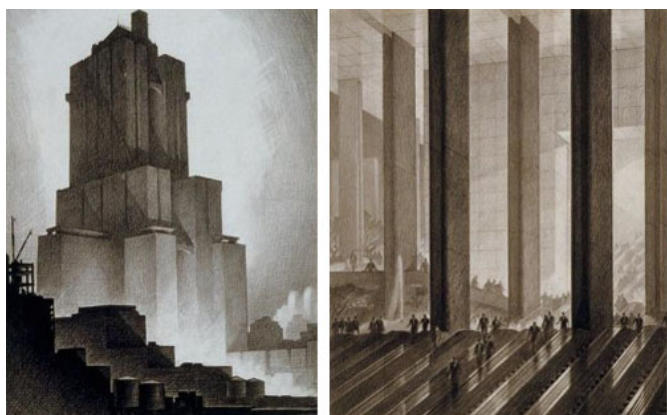
William Turner -Rain, Steam and Speed the Great Western Railway

Hugh Ferriss ou l'architecte-illusionniste

Il nous faut pour cela revenir à la figure du créateur exilé, exposé par Rem Koolhaas dans son ouvrage New York Délire (ouvrage qui opère, soit dit en passant, le même pouvoir de fascination auprès des architectes contemporains) en s'appuyant sur l'exemple clé d'Hugh Ferriss. Au début des années

20, à Manhattan, l'architecte est fraîchement diplômé. Déçu par les réalisations architecturales de l'époque, il préfère s'en tenir au rôle de dessinateur (« rendre ») pour des agences d'architecture. Par une sorte de dégoût de la qualité architecturale, il se construit une attitude parfaitement cynique : « *Feriss devient l'instrument puritain d'une coalition d'éclectiques permissifs ; plus son travail est convaincant, plus il rend probable la réalisation de projets qui lui déplaisent.* ». Mais le moment phare de son avènement reste lorsqu'il se met à faire la représentation de la loi de zonage de 1916. En effet, cette loi, établie à l'origine pour gérer la construction effrénée (du moins fantasmée), vise à limiter la construction des blocs dans une certaine proportion hauteur-largeur. Afin de ne pas nuire au voisinage lumineux, « *le processus de multiplication pure et simple est autorisé jusqu'à une certaine hauteur, au-delà de laquelle l'édifice doit s'élever en retrait pour ne pas priver la rue de lumière* », les bâtiments ne peuvent dépasser l'enveloppe qui fixe des limites néanmoins gigantesques. Or Koolhaas explique que cette simplification conceptuelle radicale est la formule secrète qui permet à la ville de croître indéfiniment sans perte de lisibilité, d'intimité ou de cohérence. Feriss se met alors à représenter l'enveloppe maximale sur de grandes toiles dans une manière hybride, c'est-à-dire entre symbolisme et impressionnisme. En réalisant le vrai simple d'un vrai idéal, il met en forme l'horizon désiré de ses contemporains. Mais le comble est alors que le peintre va, par l'effet, surprendre et déposséder tous les architectes de leur sens critique. « *Avec leur imprécision délibérée, les images de Feriss créent ce public approuvateur et complice* ».

Pris à son propre jeu, l'architecte semble être dépossédé de son dégoût initial pour encourager alors la grande congestion. Car en fixant les limites, les créateurs ne sont plus des architectes mais les décorateurs d'une force abstraite, désormais « rendue » visible (voir ci-suit les reproductions des dessins de Hugh Ferriss). Ce constat est alors celui d'une ville qui se ferait d'elle-même, de façon automatique sans que le sens commun puisse s'y mesurer. L'homme, dépassé, ne s'arrêtera alors jamais de courir après ce lapin surgissant d'un haut-de-forme. Hypnotisé ou fasciné l'homme ne porte le regard que vers un seul objectif, celui d'un vrai idéal : celui d'un dieu improbable. Cependant il faut ici s'intéresser non pas seulement à la fascination ou l'objet de la fascination, mais au pouvoir de fascination.



Hugh Ferriss

Albert Speer et le faisceau-architecture

De manière raccourcie, il me semble pertinent de nous porter sur la formalisation la plus extrême du pouvoir de fascination qu'ait connue notre XXe siècle : celle mise en œuvre dans l'architecture nazie (sans oublier les courants communiste et fasciste). Nous avons dans ce processus la figure de l'architecte frustré puis autoproclamé, or celui-là se comprend en tant que figure siamoise, c'est-à-dire : Albert Speer-Adolf Hitler. Hitler devenant l'architecte et l'artiste qu'il ne put être avant la première guerre mondiale, et Speer, sa réincarnation possible doublé d'un catalyseur « fascination-pouvoir ». Et loin de moi de déculpabiliser Speer sur l'influence qu'il eu dans le régime nazi, car ce serait admettre qu'ils n'ont pas été hommes. Or parce que la responsabilité est complètement humaine, elle est l'horreur impardonnable. C'est au sein de l'analyse de Miguel Abensour (1), que l'on peut saisir l'importance de l'architecture sur la situation. Miguel Abensour vient à s'opposer à l'avis de l'architecte allemand Léon Krier qui, lui, pensait à disjoindre l'attitude totalitaire et l'architecture dessinée par Speer. Krier dit alors : « Cette architecture est tout simplement incapable de faire régner la terreur par la force de ses lois internes. La grandeur, l'élégance et la solidité des monuments de Speer n'étaient nullement destinées à terrifier. Ils devaient au contraire séduire, bouleverser et enfin tromper les âmes captivées sur les intentions finales du système industriel et militaire. » Il reconnaît alors un certain « pouvoir magique » à cette architecture. Il ajoute plus tard : « *ces crimes barbares ne furent, après tout, pas perpétrés dans un environnement monumental, mais bien dans des baraquements industriels sordides* ». Le parti de la disjonction défendu par Léon Krier n'est pas sans rappeler celui pris par le théoricien de la peinture de paysage qui visait à dissocier le sublime du beau. Dans le discours de Krier, nous retrouvons toutes les notions précédemment développées ou présentées. En cherchant à disculper le rôle de l'architecture, il en donne tous les traits. La supercherie est celle d'un crime dissimulé au déni d'une population qui en pourrait être consciente, mais reste fascinée.



Albert Speer



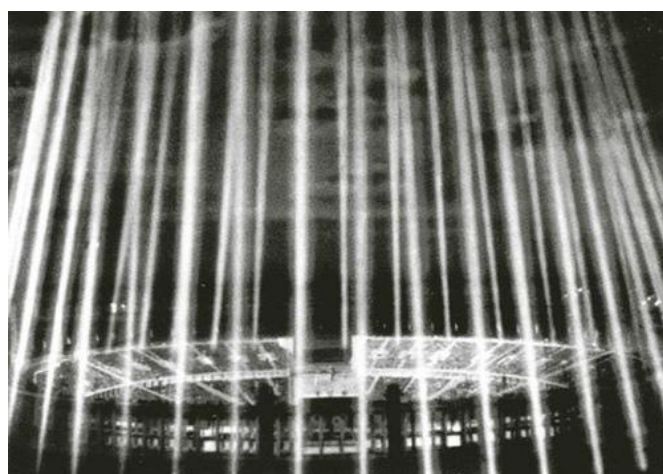
Albert Speer

Albert Speer

Pour Miguel Abensour, le régime cherchera à renforcer l'image d'un peuple seul ou unique qui serait de toute façon à dissocier d'un autre. Cet autre sans nom, correspondant au jeté, n'a pas de valeur auprès du peuple abruti. Le régime conçoit, par la main de Speer, une architecture unique, celle d'une dissociation enveloppée ou dissimulée : « s'institue un espace différencié, mais dont les deux parties sont indissociables l'une de l'autre : l'espace « glorieux » du peuple-Un avec la production d'un espace du dehors, l'espace résiduel, sordide, des baraquements industriels où l'on déporte l'Autre, l'ennemi, celui que l'on décide de mettre à mort, d'exterminer », la logique principale du régime nazi étant : « *la constitution d'un peuple-Un exige la production incessante d'ennemis* ». À ce fonctionnement institué, s'est construite toute une architecture fondée sur le pouvoir de fascination. Car étymologiquement, le verbe fasciner se construit sur l'enchantement, le sortilège. **La fascination est alors un sort dirigé.** Car si l'on prend l'étymologie du faisceau, c'est la bande ou le fagot, tel le resserrement d'éléments élongués, et dirigés. Le faisceau en plus d'un ordre est aussi une direction. Le pouvoir de fascination serait dans ce cas une réunion imposée de tous les regards. L'architecture totalitaire devenant sa formalisation la plus vile. Car il est important de voir à quel point ce concept va se formaliser dans l'architecture hitlérienne où les piliers ou colonnes semblent comme des réseaux serrés, compactés au pli d'une forme simple (ci-contre). L'architecture nazie va prendre possession de l'espace public au déni de l'individu ou de l'espace interstitiel. Le tempelhofer feld est la place emblématique, de la massification et de la manipulation. Elle se repose sur deux principes qui raisonneront dans ces constructions, des moyens pour que la foule se sente "masse-Une" ou "peuple-Un". Albert Speer, sachant que les masses tendent naturellement à se désagréger, dit pour cela : « *Il y a, abstraction faite de la guerre, deux moyens seulement d'agir contre la désagrégation de la masse. L'une est sa croissance ; l'autre, sa répétition régulière* ». Il s'agit de tout faire pour donner la sensation d'une croissance infinie à la foule, l'espace doit donc être surdimensionné. L'impression d'une répétition régulière sera constamment représentée par les éléments architecturaux. Souvent, le drapeau étant utilisé comme ornement, devenant motif d'alignements gigantesques, il devient le rouage d'un engrenage abrutissant de la machine-état. La cathédrale devenant la référence à exagérer (figure de la cathédrale de lumière : ci-contre), colonnes, piliers, drapeaux, projecteurs, fenêtres, colossalement répétés convergent vers la réunion

du peuple, et finalement illustrent le pouvoir d'une **nation-machine qui s'autoproclame** sans architecte humain. Hitler qui se réfère au « *maçon inconnu* » se projette comme une abstraction, l'architecte de l'Allemagne, et cherche à ce que le peuple le croie comme un idéal : « Je suis ici le représentant du peuple allemand ! Et quand je reçois quelqu'un à la Chancellerie, ce n'est pas Adolf Hitler qui reçoit quelqu'un, mais le Führer de la nation allemande. Et ainsi ce n'est pas moi qui le reçois, mais c'est la nation allemande qui le reçoit à travers moi. Et c'est pour cela que je veux que ces pièces répondent à cette tâche. Chacun a mis la main à un édifice qui résistera aux siècles et parlera de notre époque. Le premier édifice du nouveau grand Reich allemand ».

Tel Feriss, dans sa tentative de se construire en vrai idéal, il définit le vrai simple de l'architecture totalitaire. Speer après avoir dessiné la place colossale, "sculpte" l'axe de vue des spectateurs : « Il fallait que son centre optique symbole de l'événement et expression de la volonté des masses qui prenaient part aux défilés soit si grand et si puissant que l'on puisse en ressentir l'efficacité et l'importance même du point le plus éloigné. »



Albert Speer – Lichtdom

Cette réunion imposée des regards va dans le même sens que la réunion imposée des corps dans l'espace. Ce principe de massification, de réunion, Miguel Abensour le définit comme la compacité recherchée par l'architecture totalitaire. Les effets architecturaux soutiendront cet objectif : si l'on cerne rapidement la distinction des formes et la compréhension de la hiérarchie, l'architecture usera, autant que le peintre peut en abuser, des effets de lumière.

La cathédrale de lumière, « Licht-dom », est l'expression du feu d'artifice figé. Les Faisceaux lumineux se perdent dans le ciel, et le faisceau humain vers l'image (inventée) du « Führer ».

Feriss aussi, use principalement de cet effet de lumière pour capter l'attention du public : « *Le génie de Feriss tient à la technique même de ses rendus, la création d'une nuit artificielle qui rend tous les incidents architecturaux vagues et ambigus en les noyant dans une brume de particules charbonneuses qui s'épaissit ou s'éclaircit selon la nécessité. (...) Le ténébreux vide Ferissien, matrice architecturale d'un noir d'encre, qui engendre les stades successifs du gratte-ciel dans un enchaînement de grossesses faisant parfois double emploi et qui promet une fertilisation sans cesse renouvelée. (...) Le manhattanisme est né dans le vide de Feriss* ».

La loi de zonage fixe un palier, un but devant le fantasme. Feriss révèle alors aux yeux de tous que l'architecture se fait toute seule, en mode automatique, comme l'ascenseur d'El-isha Otis.

Nous ne pouvons totalement incriminer l'architecture de Manhattan car elle est en partie l'expression figée et inaboutie d'une écriture qui s'est voulu automatique : celle de Feriss ou d'autres architectes se détachants volontairement de la réalité. Concepteurs admirant l'expression vertigineuse de leur talent à mesure de leur irresponsabilité, la déterritorialisation se fait au prix d'une éthique amnésique.

Pour Patrick Lhot, la **pensée de la dissemblance** (ou esthétique de la différence) au XVIIIe siècle fut importante dans l'évolution de la peinture de paysage et donc sur le regard porté à la nature. Miguel Abensour, lui, présente une pensée de la disjonction qui voilerait une architecture de la démesure. Tout porte à croire que la démesure s'est révélée possible grâce à des stratégies de dissimulation ou d'occultation. Comme nous l'apercevons à travers les dysfonctionnements spatiaux ou symptômes de non-paysage (les "verrues"), cela convient à associer ces processus à la raison des vies occultées et des fonctionnements voilés. Pour clore cette réflexion sur une ville généralisée issue de la révolution industrielle, il convient alors de présenter dans le prochaine épisode, des situations urbaines, complexes à lire.

Est-ce que la pratique désormais aiguisée de l'effet nous permettrait-il d'aller jusqu'à corriger nos erreurs ? Or, pouvons-nous nous contenter de simples corrections lorsque l'état de monde nous révèle l'ampleur de la crise à venir ?

« On n'a pas encore inventé la machine à mesurer la quantité d'inconnu du réel » Pierre Tilman



L'AUTEUR

Hugo RECEVEUR

Hugo Receveur est installé à Mur-de-Barrez, dans l'Aveyron où il gère la société La Motrice Paysage et Urbanisme. Ingénieur-Paysagiste de formation, il collabore à divers projets de recherches et développement menés par le CETE Ile-De-France (BIMBY, micro-conception STIF, FURET...) et s'engage actuellement dans des processus d'urbanisme participatif.

Au sein du master 2 "architecture et urbanité" à l'université Lyon 3, il a commencé à mener ces réflexions autour de la question de la démesure, pour aujourd'hui se poser dans son activité la question des conditions d'une sur-mesure.

Il est aussi enseignant-vacataire à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF).

contact : lamotrice@gmail.com

BIBLIOGRAPHIE

Patrick Lhot, Introduction, *Peinture de Paysage et esthétique de la démesure, XVIIIe siècle et début XIXe siècle*, éditions l'Harmattan, 2000

Pierre Hadot, *Le voile d'Isis, essai sur l'histoire de l'idée de Nature*, Gallimard, 2004

Miguel Abensour, *De la compacité, Architectures et régimes totalitaires*, Sens et Tonka, 1997

Rem Koolhaas, *New York délire*, 1978, éditions parenthèses 2001, p.117

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Hugo RECEVEUR, *Mesure et dé-mesure du paysage*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/11/mesure-et-de-mesure-du-paysage/>

L'urbanisme agricole

Dans un contexte de plus en plus urbain où l'agriculture tend à se marginaliser tant physiquement que culturellement, cet article part du constat d'une transformation nécessaire du projet urbain pour intégrer une vision agricole et productive constante. S'appuyant sur des expériences personnelles ou menant des parallèles avec des expériences extérieures, il a vocation à décrire et à regrouper de manière succincte une typologie nouvelle et non exhaustive de formes d'espaces productifs à l'échelle d'une société extrêmement urbaine, en tentant ainsi de proposer de nouvelles formes conciliant productions, usages urbains et formes urbaines.

Par Rémi JANIN 11 JANVIER 2013

Il souhaite également promouvoir une lecture différente des formes agricoles contemporaines, en défendant la possibilité pour l'agriculture d'inventer de nouveaux paysages à la fois productifs tout en étant ouverts à d'autres perceptions et d'autres investissements, devenant alors pleinement porteurs de développement urbain et initiateurs de nouvelles esthétiques. La ville devient ainsi un nouveau territoire agricole, envisagée pour ses possibilités productives et comme espace futur de l'agriculture, en développant largement les bases d'un urbanisme agricole permanent. Ces notions sont ici décrites par ordre alphabétique.

Berger urbain

La notion de berger urbain naît du constat de la diminution générale des espaces agricoles, en appréhendant désormais la ville non pas comme réductrice de l'espace agricole mais à l'inverse comme le futur territoire à part entière de l'agriculture. Elle découle de l'importance conséquente des surfaces créées par le développement urbain qui n'ont pas d'usages ou de fonctions particulières et qui posent des problèmes d'entretien (espaces extérieurs des zones industrielles ou zones commerciales, parcs urbains, délaissés, bords d'autoroute, etc.), pouvant à l'inverse devenir facilement de nouveaux potentiels productifs.

La mise en place de bergers urbains implique la création d'un nouveau statut et d'une nouvelle forme d'agriculteurs intégrés au projet urbain. Il peut soit être envisagé d'installer des bergers en milieu urbain disposant toute l'année d'un troupeau permanent, soit comme dans les principes d'estives ordinaires d'employer des bergers qui pendant la période estivale pourraient garder des troupeaux collectifs (*cf. estive urbaine*).

Ces bergers peuvent être directement salariés par des collectivités ou par des associations comme c'est le cas dans certains endroits. Ils peuvent pâturer et valoriser des espaces publics (parcs urbains, bords de fleuves ou de canaux, friches, etc.) ou bien supposer des conventions pour l'utilisation de terrains privés (zones industrielles, certaines zones pavil-

lonnaires, etc.). Cela implique préalablement d'inventorier les surfaces disponibles et leur qualité (en évaluant par exemple les risques de pollution des sols).

Le berger urbain ne doit pas se concevoir dans une visée unique d'entretien mais bien dans un principe productif. Il nécessite ainsi une structure plus complexe permettant la valorisation des productions (lait ou viande, valorisation de la laine, etc.) demandant la présence de certains éléments (abattoirs, locaux de transformation, filières de valorisation, etc.). Il suppose enfin une complémentarité agricole (prés de fauche, cultures pour l'alimentation et la litière, etc.) et amène à imaginer la construction de bergeries et la mise en place de systèmes de transhumance en milieu urbain.

Enclave agricole

La définition d'enclave agricole est liée au constat et à la lecture actuelle de positions agricoles désormais prises totalement dans le tissu urbain, et non simplement placées en situation de bordure urbaine. L'enclave agricole entraîne de nouveaux statuts de formes agricoles, amenant lorsqu'ils ne disparaissent pas à la modification de systèmes productifs en ville vers des agricultures pleinement urbaines. Suite à l'analyse de certains de ces espaces dans la périphérie de Lyon en 2007, l'enclavement de positions agricoles montre l'apparition de nouveaux profils d'agriculteurs et la mutation de leurs pratiques. Des céréaliers avaient ainsi participé à la mise en place d'une sorte de parc agricole pour permettre leur maintien et étaient devenus pour la plupart double actifs en effectuant de manière complémentaire des prestations de service en entretien d'espaces verts, ou en effectuant de la fabrication et vente de pain dans des garages transformés au milieu des tissus pavillonnaires. Leur espace de production s'était dans le même temps restructuré pour porter des usages urbains liés essentiellement aux loisirs (chemins de randonnée, de jogging, ballades équestres, etc.). D'autres agriculteurs dans d'autres contextes avaient développé des conventions avec les collectivités locales leur permettant d'augmenter leur surface de production en utilisant des terrains publics délaissés ou représentant des coûts d'entretien con-

séquents pour ces collectivités. Dans ce cas la commune avait financé l'installation d'une clôture et le défrichage partiel du terrain, l'agriculteur s'engageant à valoriser cet espace par pâturage.

Au-delà de ces enclaves agricoles précises, la notion d'enclavement est aussi liée au constat d'une marginalisation générale des espaces agricoles et de l'agriculture dans une société extrêmement urbaine, à la fois physiquement comme culturellement. Le déplacement des espaces agricoles par une limite urbaine toujours en mouvement et grandissante amène à envisager la place de l'agriculture dans ce contexte d'une manière totalement différente. L'espace agricole « classique » étant peu extensible, l'agriculture n'étant pas dissociable du projet urbain au moins en terme de productions alimentaires, la ville comme territoire apparaît désormais comme le nouvel espace agricole possible et indissociable conduisant à retourner le mouvement d'absorption par la ville des espaces agricoles. Si les espaces urbains investissent les espaces agricoles, l'inverse peut bien s'imaginer. Cet enclavement montre aussi l'isolement progressif des agriculteurs dans une société où le rôle de ceux qui ont un rôle de production alimentaire (et donc de modification de l'espace naturel pour cet objectif) est de plus en plus faible. Il impose la définition d'un nouveau statut d'agriculteur, à la fois affirmé comme producteur dans une société nécessairement agricole, mais aussi pleinement associé au développement urbain, porteur et dynamique d'un nouveau projet agricole moderne.

Estive urbaine (cf. berger urbain)

L'estive urbaine est un principe d'utilisation d'espaces urbains ou actuellement non agricoles pour permettre une augmentation des surfaces estivales par des exploitants installés en dehors de la ville. Dans le même sens que la notion de berger urbain, elle suppose à l'image des principes d'alpage de regrouper des troupeaux sous la surveillance d'un ou plusieurs bergers qui auraient la charge de valoriser des espaces urbains. Si le mouvement historique des troupeaux dans les régions proches des zones d'altitude est celui d'une montée générale vers les sommets, il semble ainsi intéressant de définir une nouvelle transhumance en trouvant dans l'espace urbain une nouvelle expansion possible estivale pour décharger les pâturages permanents. Ces principes amènent ainsi à appréhender une nouvelle mobilité agricole transitant à l'intérieur des espaces urbains.



Expérience de l'installation ponctuelle d'un berger urbain dans le Parc de Gerland à Lyon

/ octobre 2007, agence Fabriques en partenariat avec Thomas Hanss, ingénieur paysagiste. Maîtrise d'ouvrage : Grand Lyon

Lotissement agricole

Le lotissement agricole est un lotissement pouvant être de type pavillonnaire (mais également industriel ou artisanal par exemple) intégrant des usages agricoles. C'est un principe de quartier densifié accueillant en son sein des espaces de production. Ces productions peuvent être de différentes formes en fonction des contextes : maraîchage, arboriculture, viticulture, pâturages, prés de fauche ou encore cultures. Il est ainsi envisageable de regrouper de manière cohérente les espaces bâtis pour permettre l'installation de surfaces de production à l'intérieur même de quartier neufs voire existants en fonction de leur forme. Le lotissement agricole implique une coresponsabilité, les habitants ou usagers pouvant devenir acteurs partiels de cet espace, et propose ainsi une nouvelle forme de contrat entre le rôle de producteur et de riverains. Dans le cas de l'élevage par exemple la surveillance du troupeau peut être renforcée et effectuée partiellement par ces habitants. Des complémentarités peuvent être développées, la récupération d'eau de toiture pouvant permettre l'abreuvement des troupeaux ou de compléter l'arrosage de cultures maraîchères, le fumier d'une bergerie peut enrichir les sols des jardins privés, etc.

De manière plus large, le lotissement agricole suppose d'imaginer la possibilité de nouvelles formes urbaines intégrant pleinement des pratiques agricoles et à des échelles beaucoup plus vastes.

Les nouveaux producteurs urbains ou les derniers agriculteurs

L'avènement d'une société extrêmement urbaine présume d'une nouvelle ère agricole, impliquant pour l'agriculture d'effectuer une mutation profonde supposant une révolution urbaine nécessaire. Cette transformation et ce contexte inédit jamais atteint auparavant, dans lequel les agriculteurs représentent désormais moins de la moitié de la population mondiale et où en France seulement 3% de la population active détient le rôle de producteur alimentaire, nécessite la définition d'un nouveau statut d'agriculteur. Si des personnes comme Henri Mendras décrivaient à partir des années 1960 la fin des paysans issus de communautés rurales très fortes, il semble que les agriculteurs qui leur aient succédé et qui sont devenus largement minoritaires cèdent et doivent désormais céder le pas à un nouveau profil de producteurs complètement urbains. On semble ainsi assister à la disparition de ces derniers agriculteurs, dans le sens d'une génération dont le rôle de producteurs exclusifs aidés par les moyens de l'industrialisation a été exacerbé sans pour autant les insérer dans le projet urbain, tant d'un point de vue physique que culturel. De nouveaux types de producteurs apparaissent à l'inverse aujourd'hui et depuis plusieurs décennies dont beaucoup sont même directement issus du milieu urbain et n'ont plus aucun lien avec les anciennes sociétés rurales, amenant à la définition d'un nouveau statut complètement modifié. L'agriculture doit dès lors intégrer et porter un nouveau projet culturel au sens d'une nouvelle vision du monde, l'agriculteur ne pouvant plus se reconnaître uniquement dans le sta-

tut de producteur alimentaire mais devant aussi acquérir une dimension beaucoup plus large en atteignant une cohérence culturelle et physique avec le projet urbain. La notion de nature par exemple se transforme profondément dans un contexte où la très grande majorité de la population n'a plus de rapport direct avec le vivant dans un sens de production et donc de domination nécessaire, ce qui a pourtant été la base culturelle historique de l'agriculture. L'agriculteur se doit ainsi de définir un nouveau contrat avec la nature pour être accepté, la question de la mort de l'animal ou de la transformation du vivant à notre profit apparaissant de plus en plus problématique et de moins en moins supportée. La ville nécessite pourtant de porter une vision productive et de ne pas l'ignorer, une société extrêmement urbaine étant de manière évidente une société extrêmement agricole, en partageant alors plus largement l'implication et la responsabilité agricole amenant à l'avènement d'un statut d'agriculteurs urbains et d'une mixité de l'espace de production, et en assumant pleinement que la ville soit productive dans un nouveau rapport au vivant.

Nouvelles friches bâties agricoles

Les nouvelles friches bâties agricoles supposent l'analyse et un questionnement sur la reconnaissance d'une nouvelle génération de patrimoine agricole issu des phases de l'industrialisation de l'agriculture. Les évolutions agricoles des dernières décennies ont entraîné, notamment dans les régions d'élevage, l'abandon partiel de bâtiments agricoles récents. On se trouve ainsi face à une nouvelle génération de bâtiments agricoles perdant leur vocation, mais qui à l'inverse des bâtiments antérieurs aux années 1950 à 1960 n'ont aujourd'hui aucune valeur patrimoniale reconnue. Si une part très importante du bâti agricole d'avant 1960 a été largement réhabilité pour du logement très souvent, au point qu'actuellement très peu d'anciens bâtiments agricoles n'étant plus sur les exploitations agricoles se retrouvent sans usages, le bâti agricole post 1960 apparaît comme le futur patrimoine rural voire parfois urbain qui sera certainement dans quelques années largement réhabilité et investi par de nouvelles populations extérieures à l'agriculture. Il convient ainsi d'imaginer, comme cela commence ponctuellement à se développer, la création de lofts dans d'anciennes porcheries industrielles des années 1980, des habitations dans des étables des années 1970, ou la récupération de vastes hangars ou étables en stabulation libre des années 2000 pour des équipements publics si certains de ces bâtiments récents viennent à leur tour à être abandonnés. Cette notion implique ainsi de porter un regard différent sur les constructions récentes agricoles et d'analyser leur diversité et la multitude de leurs formes, en appréhendant ces nouvelles formes bâties comme support possible d'autres appropriations extérieures et de développement urbain.

Parc agricole

Faisant suite au constat d'enclaves agricoles et à l'expérience de mise en pâturage ponctuelle de parcs comme à Gerland, à l'image aussi d'exemples présents dans différentes villes européennes comme à Barcelone ou à Milan, la définition de

projets agricoles à l'échelle d'agglomérations urbaines passe par la mise en place de parcs urbains productifs. Ces parcs peuvent être créés sur des espaces agricoles préexistants ou non (enclaves agricoles ou « naturelles ») en ayant pour principe d'être d'abord pensés pour leur forme et leur vocation productive tout en ayant une valeur d'espace public ou semi-public. Ils peuvent aussi consister en la transformation de parcs urbains actuels en fonction de la forme de ceux-ci. Le principe des parcs agricoles est ainsi à partir de dynamiques agricoles de créer de nouvelles formes de parcs d'abord pensés pour leur vocation productive (mise en place d'espaces de productions) tout en étant polyvalents et en pouvant accueillir des usages urbains. Les pâturages peuvent permettre lors de leur temps de non utilisation d'autres événements (ils peuvent devenir des terrains de jeux par exemple), les chemins d'exploitation peuvent servir de chemins de randonnée, ou encore les bâtiments peuvent héberger lors de leurs périodes de non-utilisation agricole d'autres usages (concerts, fêtes, etc.). D'abord réfléchis pour l'approvisionnement des agglomérations dont ils font partie, ils permettraient aussi une proximité de rapport des populations extérieures à l'agriculture avec les systèmes productifs. Au-delà, il semble que l'ensemble de l'espace agricole ou pouvant être agricole puisse tendre vers un statut proche, en valorisant un projet productif tout en accueillant et en portant des usages urbains.

Pâturage urbain (cf. berger urbain et estive urbaine)

En complément des notions de berger urbain et d'estive urbaine, le pâturage urbain est un principe plus général de valorisation des espaces enherbés qui le permettraient par la mise en place de troupeaux transhumants. S'il permet l'entretien de ces espaces le principe reste dans une visée productive, en fonctionnant soit par l'apport temporaire de troupeaux extérieurs, soit par l'installation de bergers urbains mobiles à l'intérieur des espaces urbains.

Paysages agricoles contemporains

La notion de paysages agricoles contemporains est liée à la volonté de concevoir un projet agricole capable de proposer des images et des espaces nouveaux à la fois productifs, environnementaux tout en étant polyvalents. La question de projets de paysages agricoles semble aujourd'hui très souvent liée à des formes paysagères anciennes ou très stéréotypées, fréquemment associées à l'idée de bocage et à la plantation de haies, ou plus largement mélangée à l'idée de paysages « naturels ». L'agriculture actuelle est à l'inverse souvent jugée pour avoir par l'industrialisation entraîné une banalisation des paysages. Si cette évolution peut poser des problèmes variés et conséquents sans pour autant juger ici de ces problématiques, il semble cependant que les formes paysagères agricoles récentes présentent une diversité non négligeable, liée à des formes productives et une spécialisation régionale accrue (entre espaces très ouverts de grandes cultures, espaces entièrement voués à l'élevage, à l'arboriculture, etc.). L'agriculture actuelle présente ainsi une typologie de formes paysagères, et il convient aussi à partir de cette compréhension de définir les bases d'un nouveau projet de paysages

agricoles affirmé comme contemporain à l'échelle d'une société urbaine, et non de s'appuyer sur des formes anciennes plus ou moins idéalisées et fantasmées. Enfin et plus largement cela suppose aussi que les formes d'agriculture comme l'agriculture biologique, paraissant novatrices et cohérentes à une échelle urbaine, puissent être dynamiques de formes de paysages clairement affirmées comme nouvelles et porteuses de modernité. L'agriculture doit être ainsi capable de proposer de manière positive et anticipatrice de nouvelles formes de paysages et de nouvelles formes de perceptions répondant aux enjeux actuels et futurs auxquels elle fait face.



*Projet de paysage et d'architecture sur la ferme d'élevage de Vernand / agence Fabriques.
Maîtrise d'ouvrage : EARL de Vernand*

Projet agricole urbain

La notion de projet agricole urbain suppose la nécessité de définition, à l'échelle d'agglomérations urbaines, d'un réel projet agricole. Dans un contexte où les surfaces agricoles se réduisent et où les problématiques alimentaires se font de plus en plus pressantes, face également à l'effacement progressif de la politique agricole européenne, il semble que l'échelle régionale ou de communautés urbaines devienne la plus adaptée pour décliner des projets agricoles d'abord pensés pour favoriser l'autosuffisance de ces espaces et de leurs habitants. Le projet agricole urbain suppose ainsi d'analyser les territoires de ces agglomérations pour appréhender leur potentiel productif, et de mettre en place suite à cette analyse des systèmes d'exploitation adaptés et viables capables de valoriser les espaces urbains ou périurbains.

Urbanisme agricole

L'urbanisme agricole naît du constat de la marginalisation et de l'isolement récurrent du projet agricole dans le projet urbain. Dans une société extrêmement urbaine mais nécessairement agricole, il apparaît important que le projet urbain puisse être porteur d'un projet agricole. Plus largement, l'agriculture se doit d'être dynamique des constructions urbaines et doit être capable de proposer de nouvelles formes d'urbanisme. L'urbanisme agricole implique alors de porter un regard agricole permanent dans n'importe quel projet d'urbanisme, en questionnant le potentiel agronomique de chaque contexte et de chaque projet, en limitant au maximum les surfaces construites et en densifiant les constructions, en investissant prioritairement les espaces les moins intéressants en termes agronomiques, en recyclant en priorité les espaces bâtis qui ont perdu leurs usages, en installant partout où cela est possible une valorisation productive et en

inventant des formes construites capables d'intégrer au maximum les moyens de leur capacité de subsistance. En quelque sorte, de faire en sorte que le projet urbain devienne à part entière un projet agricole.



L'AUTEUR

Rémi JANIN

Rémi JANIN est paysagiste et agriculteur. Il dirige depuis 2007 avec son frère Pierre JANIN, architecte DPLG, l'agence FABRIQUES Architectures Paysages et est enseignant à l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand. L'agence est basée à Vernand dans le nord du département de la Loire, lieu de l'exploitation agricole familiale ayant servi de support de diplôme commun. L'agence FABRIQUES travaille depuis essentiellement sur des projets et études traitant de problématiques agricoles ou en milieu rural. Site internet : www.fabriques-ap.net

BIBLIOGRAPHIE

Henri MENDRAS, 1967, **La fin des paysans**, ed. Babel.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Rémi JANIN, *L'urbanisme agricole*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/11/lurbanisme-agricole/>

Pourquoi je suis ingénieur

Depuis presque cinq ans je suis ingénieur. Je n'ai pas besoin d'exhumer pour cela le papier cartonné que l'on m'a délivré un jour de juin et où cela y est inscrit à la fois en toutes lettres et de la manière la plus officielle qui soit.

Je n'en ai pas besoin car le quotidien de ma vie professionnelle, les problématiques que je rencontre, les méthodes que je mets en place pour y répondre et la culture que je partage avec mes partenaires de projet, me le prouvent chaque jour.

Par Raphaëlle CHÉRÉ 9 JANVIER 2013

Je n'ai jamais voulu être ingénieur, j'ai voulu depuis toujours ou presque être paysagiste, je n'étais même pas une convaincue de la première heure sur ce choix de diplôme, inquiète du « prix à payer » pour obtenir ce titre. Et pourtant, j'ai été formée dans une école d'ingénieur et je le sais maintenant, dans une des meilleures qu'il soit.

J'ai eu l'occasion de travailler pendant deux ans dans un bureau d'étude d'ingénieurs qui en compte près d'un millier, de tous corps d'état. J'en ai aussi fréquenté par les hasards des rencontres un certain nombre depuis et pu explorer en quelque sorte, la diversité qu'il existe chez les ingénieurs. C'est un genre à multiples espèces, en constante évolution.



©BrooksShaneSalzwedel / Tendril 2010 16 x 24 inches Mixed Media

Si comme au sein d'un même genre dans le monde végétal, de grandes différences existent entre les espèces, à tel point qu'on ne peut soupçonner parfois leur parenté, il existe pourtant des fondamentaux qui les font se retrouver dans la même branche d'une même famille.

Il existe des ingénieurs très généralistes qui ont bien du mal à expliquer leur métier, et puis les plus spécialisés, hydraulique, structure, nucléaire, bâtiment, automatisme, informatique, finance, paysage... L'important n'est pas le domaine

d'application, pour comparer à la médecine, un chirurgien cardiaque n'a rien à voir avec un pédiatre spécialisé dans une maladie orpheline, et pourtant ils appartiennent au même genre des médecins, sans aucun doute. Les ingénieurs ne peuvent se comparer en terme de compétences, l'ingénieur n'a pas de compétences réelles, il a avant tout des capacités, qui lui permettent de faire face à des situations nouvelles et complexes, de trouver des solutions spécifiques et une réponse adaptée à un problème posé.

Que fait-on chaque jour dans notre métier, si ce n'est chercher des réponses spécifiques et adaptées aux problématiques que l'on nous propose ? Ainsi, dans le monde des ingénieurs, des « vrais » comme osent dire certains, je ne me suis jamais sentie illégitime, car j'ai été formée au « niveau » d'un ingénieur, quelque soit ma spécialité. Je me suis sentie différente parfois, comme une espèce peut différer d'une autre, mais nous ne sommes ni autre chose, ni des sous-ingénieurs. Nous partageons la culture du projet et de la conception, chacun dans nos domaines, qui sont souvent pour chacun d'entre nous des passions.

L'ingénieur est un concepteur. On ne peut laisser opposer les deux. C'est une perversion du genre que d'imaginer que quelqu'un « conçoit » et qu'un autre fasse en sorte que cela fonctionne techniquement. C'est peut-être ainsi que travaillent certaines agences et bureau d'études dans notre domaine, chacun se complaisant à rester à sa place, l'un ne s'embarquant pas dans la technique qui l'engagerait alors dans la viabilité et l'autre se désengageant de la forme afin de rester dans des solutions qui le rassurent.

Et pourtant, l'ingénierie ce n'est pas cela. J'ai eu de la chance de travailler avec une génération d'ingénieurs qui malheureusement part doucement à la retraite aujourd'hui. Des gens épanouis qui inventaient chaque jour, qui s'amusaient des problèmes techniques comme de joyeux casse-têtes. J'ai rencontré des ingénieurs dans le commerce international qui développaient des projets sociaux innovants auprès des populations et qui bouleversaient des paysages par leur action.

Je pense sincèrement que l'Ecole nationale Supérieure de la Nature et du Paysage, non seulement forme des ingénieurs,

mais de très bons ingénieurs, comme ils devraient tous être, c'est à dire transversaux, éclairés, curieux et malins. Ils cherchent, ils échangent, ils inventent, ils convainquent. Ce sont des ingénieurs et je suis fière d'appartenir à ce genre là. Nous aimons cette technique qui nous permet de matérialiser nos idées dans leurs moindres détails. Nous aimons la culture du projet, qui concentre tout ce qui nous traverse et nous alimente à chaque instant de notre vie.

« Deviens ce que tu es ». L'important n'est pas de devenir ingénieur mais bien d'être intimement convaincus que nous sommes, à notre manière et sans renoncements, des ingénieurs paysagistes, et ce, ni comme une fierté, ni comme une honte, mais comme un simple fait qu'il n'est plus nécessaire de justifier, mais peut-être seulement de défendre.

Je ne reviendrai même pas sur l'ingénieur du XIXème qui riait maintenant de voir des gens faire la différence entre la conception architecturale et technique ou sur les philosophes grecs qui étaient aussi bien mathématiciens qu'astronomes. Mais la qualité de l'enseignement de cette école provient de sa pluralité, sa transversalité et le respect de ses composantes au service des idées, et c'est aussi son indépendance vis-à-vis des schémas établis. Je crois que l'ingénierie n'est pas un enfermement mais au contraire un genre suffisamment large pour que nous puissions y exprimer notre spécificité, sans dilution ni assèchement, si nous savons rester attentifs à nos valeurs et nos fondamentaux. Si nous convainquons toujours, l'ingénierie n'essaiera pas de nous absorber ou de nous aligner contrairement aux alternatives hypothétiques qui pourraient s'offrir à nous.

S'il faut l'exprimer haut et fort, car on croit plus aisément le convaincu, s'il faut combattre les clichés à tous vents, s'il faut affirmer encore que l'on peut être un ingénieur et aimer l'art et la culture, et être un paysagiste et aimer les sciences et les techniques, alors je le ferai avec tous ceux qui comme moi aiment ce métier et sont prêts à le défendre.

Raphaëlle Chéré

Ingénieur paysagiste



©BrooksShaneSalzwedel / Reflection 2010 16 x 24 inches
Mixed Media



L'AUTEUR

Raphaëlle CHÉRÉ

Raphaëlle Chéré est ingénieur paysagiste, diplômée de l'ENSNP de Blois, et co-gérante de la société Sativa Paysage. Elle vit et travaille à Blois.

Site internet : www.sativa-landscape
contact : raphaelle.chere@gmail.com

BIBLIOGRAPHIE

Images issues du travail de Brooks Shane Salzwedel
www.brookssalzwedel.com/

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Raphaëlle CHÉRÉ, *Pourquoi je suis ingénieur*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/09/pourquoi-je-suis-ingenieur/>

Paysagement

Paysagement. Béni soit le correcteur orthographique de cet intéressant logiciel qui ne supporte pas, lui aussi, ce terme.

Depuis combien de temps entend-il ce nouveau vocable ? D'où sort-il ? Quel énergumène s'est amusé à le créer, ou plutôt devrait-on dire s'est laissé aller à le dire ?

Depuis plusieurs mois déjà ce terrible terme lui irrite l'oreille.

Avant, le paysagiste faisait des espaces verts, ensuite, enorgueillit par les multiples facettes que peut revêtir son travail, il s'est mis à réaliser des aménagements paysagers.

Par Anaïs JEUNEHOMME 9 JANVIER 2013

La dérive a commencé là.

D'aménagements paysagers, nous sommes passés à aménagements paysagés.

Nous y voilà. Si l'on peut se permettre d'écrire « paysagé » c'est donc qu'il y a un verbe sous tout ça.

Au hasard, le verbe paysager. Qui exprimerait donc une action, mais l'action de quoi ?

De créer du paysage ? Mais est-ce que ménager du vert en ville est faire du paysage ?

Ainsi, le peuple des paysagistes exercerait une action, le paysagement.

« Allons, camarades paysagistes, révoltons nous face au béton : paysageons ! »

Une image surgit alors : cela serait un tableau où il y aurait une armée impériale, en attente du combat, qui, du haut d'une colline, contemplerait le futur champ de bataille, mais en lieu et place des armes, cette troupe aurait des pioches, des bêches, des binettes, des râteliers, des baliveaux, des arbutus, des godets de 9... Joyeux non ?



D'après Jean-Baptiste Debret, « Napoléon harangue les troupes bavaroises et wurtembourgeoises à Abensberg », 20 avril 1809.

« Paysageons ! »

Une autre image, nous sommes à l'époque des vastes « parcs à l'anglaise », un couple de bourgeois contemple son nouveau domaine.

Lui : « Ne pensez-vous point ma Mie qu'il eut été intéressant de paysager cet ensemble ? »

Elle : « Oui, très Cher, quelle brillante idée ! Allez de ce pas quérir les conseils avisés d'un paysagiste ! »



D'après Thomas Gainsborough, « Mr and Mrs Andrews », 1750

Ainsi, l'on obtiendrait au subjonctif imparfait,

« Que je paysageasse
Que nous paysageassions
Que vous paysageassiez »

Que peut bien vouloir signifier ce terme dans la bouche de ceux qui l'emploient ?

Indubitablement, une action. Une action, qui serait de l'ordre du combat. En tant qu'acteur d'un « green power », nous menons de nombreuses batailles.

Le paysagiste combat.
Quotidiennement.

Ici, face à des architectes belliqueux qui vous expliquent le plus sérieusement du monde que « la star c'est le bâtiment ».

Là, contre des ingénieurs VRD qui ne saisissent pas que le système racinaire d'un arbre, c'est vaste et que 20cm d'épaisseur de terre végétale ce n'est pas beaucoup pour croître.

Ou encore face à des urbanistes qui savent tout dessiner et savent beaucoup mieux que vous comment faire des espaces dits « verts ».

La vie est un combat, aussi n'est-il pas plus agréable de le mener en paysagement ?

« Paysageons ! »

C'est un paysagiste, donc, il paysage.

Il prend des feutres verts, des crayons de couleur et, comme tout « artiste-paysagiste » qui se respecte, il colle du vert.

Partout.

Au milieu du noir de l'enrobé, entre deux grises bordures, au long des noues.

N'allez pas croire que son militantisme s'arrête une fois les portes du travail franchies.

Il verdit à vue d'œil, comme les murs de son appartement. La symbiose est presque parfaite, bientôt ses cheveux seront aussi verts que les feuilles de son chlorophyton, à l'image d'un célèbre botaniste paysageant les murs de nos villes.

Sa choucroute verte, qu'il dispose entre les places de stationnement, entre deux bâtiments, cette choucroute verte et pas cuite, il la bichonne, il lui donne des noms savants pour pouvoir monter sur ses grands chevaux. Et au lieu d'en oublier son latin, il en oublie son français. Normal, quand on paysage. Le combat, c'est perturbant, tant d'action fatigue même les méninges les plus entraînées.

Alors demain, comme chaque journée de travail militant, il ira, non pas la fleur au fusil, mais la fleur à la bêche, faire du paysage, derrière un bel écran d'ordinateur, une souris à la main, un clavier dans l'autre.

C'est quoi la vérité chef ? La vérité c'est qu'être paysagiste en bureau d'étude c'est paysager sur autocad et chiffrer sur excel. Et, en lieu et place des crayons de couleurs, des calques virtuels, de couleur.

La poésie de l'acte de « paysager » passe alors par le discours : lorsque le paysagiste s'anime, qu'il se met à mimer le feuillage d'un albizzia, qu'il décrit un massif, une floraison...

Ainsi, tout cela ne serait que du paysagement. Triste sort. Paysagement ?

« Paysagement » cela pourrait aussi bien être l'action que le résultat de cette action. Ce pourrait être tant la réflexion menée que sa réalité : de la chlorophylle, non pas en barre, mais en pots et en mottes.

Son chef lui a dit, lors d'une de ses révoltes face à ce mot : « Oh ! Mais il faut bien que la langue évolue ». Vaste sujet. Allo ? L'académie française ?

Et est-ce que lui, il VRDisse ?

Pourtant, l'architecte, architecture une façade. Bigre ! Nous voilà piégés.

De même, l'urbaniste urbanise. Fichtre !

Donc, à l'image de ses homologues créateurs d'espaces, le paysagiste se doit de paysager car il faut que son acte soit défini par un verbe. Le verbiage ayant tant d'importance dans ces domaines d'activités, il semble évident qu'un verbe fort doive nous accompagner au quotidien afin de nous épauler dans nos agissements.

Camarade paysagiste, que la force soit avec toi, mais surtout dans ton verbe : paysage !



L'AUTEUR

Anaïs JEUNEHOMME

Anaïs Jeunehomme est paysagiste. Elle a travaillé pendant plusieurs années au sein d'une agence parisienne regroupant architectes, ingénieurs, designers et urbanistes et est aujourd'hui indépendante avec l'Atelier l'Embellie: www.atelier-lembellie.fr

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Anaïs JEUNEHOMME, *Paysagement*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/09/paysagement/>

Nice-Strasbourg

Nice, mercredi 15 août, vers 11 heures et demi du matin.

Après une lessive complète de mes quelques affaires dans un Lavomatic de l'avenue Borroglionne en compagnie d'Hector qui a un train à 13h45 pour Puget-Theniers où il va se détendre quelques jours dans un camping, je me retrouve seul, dans un tramway...

Par Paul LAMBRECHTS 8 JANVIER 2013

Nice, mercredi 15 août, vers 11 heures et demi du matin.

Après une lessive complète de mes quelques affaires dans un lavomatic de l'avenue Borroglionne en compagnie d'Hector qui a un train à 13h45 pour Puget-Theniers où il va se détendre quelques jours dans un camping, je me retrouve seul, dans un tramway à destination de « Las Planas », terminus de la ligne dont j'ai supposé d'après le plan qu'il permet d'accéder à une bretelle d'autoroute. Objectif : joindre Strasbourg en stop avant dimanche en passant par le lac de Côme et la Suisse.

Alcide, Antigone et Hérodote nous ont laissé tout à l'heure près de la gare des chemins de fer de Provence, sur le grand parking de l'Intermarché. Nous avons avant cela randonnée quelques jours entre Sospel et San Remo, puis erré un peu sur la côte, autour de Menton. Pendant le séchage de nos affaires, Hector, pensant manifestement que mon voyage serait riche en relations humaines, m'offre un petit livre intitulé « Les 100 choses à savoir sur le sexe quand on est un homme », avec cette dédicace : « Tout se passe sur les parkings, bonne route Paul. ». Je n'ai pas le cœur de lui avouer que le but de mon voyage, si tant est qu'il en ait un, n'est sûrement pas de faire des rencontres. Il n'y a pas de but, je me laisse entraîner par une envie impérieuse de nomadisme solitaire.

Arrivé à Las Planas, au bout du tramway, je n'ai aucun mal à trouver l'accès vers l'A8 direction Monaco et l'Italie et je me place à l'endroit qui me paraît le moins pire pour lever le pouce, entre le dernier rond-point avant l'autoroute et un bas côté assez spacieux pour qu'un véhicule s'y arrête, s'il m'aperçoit avant d'avoir pris trop de vitesse. Ce n'est pas la première fois que je fais du stop, et mon expérience me laisse à penser que le spot n'est pas bon, mais qu'avec un peu de chance, je serai parti dans les deux heures.

Déjà une heure d'attente pendant laquelle j'ai observé le comportement des automobilistes, certains agitant les mains pour me signifier que l'endroit n'est pas adapté pour un arrêt. L'art de l'autostoppeur est avant tout d'optimiser les chances d'être pris rapidement, et l'endroit me paraît de plus en plus défavorable. Il fait par ailleurs une chaleur accablante, il n'y a pas d'air et il n'est pas question de lambiner à l'ombre. Vers 14h30, presque rôti sur cet échangeur routier

entouré de hauts immeubles blancs dont les stores tirés au maximum rappellent que le moment se prête d'avantage à la sieste, je décide de lever l'ancre. L'endroit commence à me filer le bourdon. Je me mets à marcher le long de l'autoroute, sur une étroite bande de l'autre côté de la glissière de sécurité, dans l'idée de rejoindre la prochaine bretelle qui ne peut être que plus favorable. Après une centaine de pas craintifs et une dizaine de coups de klaxon appuyés, je me rends compte que le soleil m'a probablement fait perdre un peu de lucidité et que je ne parviendrai pas vivant à la prochaine sortie. Le bas-côté sécurisé n'est pas continu sur cette portion de l'A8, et l'obligation de franchir (chose inenvisageable) un tunnel avant d'arriver à la bretelle de Nice Est m'oblige à quitter en vitesse mais non sans mal ce territoire fortement hostile qu'est une bande d'arrêt d'urgence.

En bas d'un talus assez vertigineux d'au moins 15 mètres de dénivelé sur une pente à 45°, j'atteins par l'arrière le fond d'une impasse et débouche sur l'avenue Henri Dunant.

Nice Nord. Un archétype de faubourg contemporain avec des barres d'immeubles un peu glauques, des voitures pas très fraîches sous des platanes poussiéreux, et un parfum de petite misère sous la torpeur estivale. A un abribus où je consulte le plan de la ville, un homme me conseille de prendre le tramway dans l'autre sens pour gagner la bretelle Est. Mon moral déjà diminué en prend un sérieux coup car je dois repasser par le centre ville que j'ai cru quitter définitivement il y a trois heures. Il me faut de surcroît reprendre le tramway en sens inverse, et je me dis que vraiment c'est un faux départ monumental et honteux.

Vers 16 heures, je suis posté sur la bretelle Est. Techniquement, l'endroit se prête parfaitement à la pratique de l'autostop. J'ai pu refaire le plein d'eau dans les toilettes du Mac Do qui bien sûr occupe un coin de rond-point et dont la climatisation tourne à plein régime. Le chaud froid est violent lorsqu'on passe la porte après la fournaise de l'extérieur.

Je me sens mieux. Peut-être est-ce grâce au choc thermique, ou peut-être est-ce l'effet secondaire du petit vent de liberté que j'ai ressenti quelques minutes auparavant en marchant jusqu'ici depuis la station Pont Michel ? Cela n'a pas duré longtemps, juste une minute ou deux. Une agréable sensa-

tion de toute puissance accompagnant le léger frisson d'excitation que connaît le voyageur solitaire en début de périple. Rafrâichi et rasséré, me voilà donc tendant le pouce avec une toute nouvelle ferveur. J'en profite pour perfectionner ma pratique de la technique fondamentale de l'autostoppeur chevronné qui consiste à capter systématiquement le regard des conducteurs et des conductrices, afin de leur adresser un sourire respectivement complice et charmeur. Parfois ô miracle, je saisis en retour le sourire gêné d'une automobiliste timide. Mon esprit naïf transforme immédiatement le sourire gêné en un sourire charmé voire séduit, et c'est une douce consolation lorsque la voiture continue sans s'arrêter. Parfois, une vraiment jolie ralentit un peu, semble hésiter, évidemment tiraillée par deux réflexes antagonistes : d'un côté les préceptes familiaux et sociétaux qui découragent toute femme seule de s'approcher d'un homme sur le bord d'une route, et de l'autre l'envie pressante de faire monter le jeune aventurier au si beau sourire.

18 heures 20, je viens de monter dans ma première voiture. Je commençais à ne plus y croire, mais voilà que ça y est, je suis parti. Mon chauffeur se rend à Sospel, nom qui me renvoie immédiatement une semaine en arrière, au départ de notre randonnée. Il en faut peu pour réveiller ma lourde tendance à la mélancolie et je déteste en particulier ce genre de situation qui fait d'un ancien départ une arrivée. Mais cet état d'âme est vite oublié car je peux enfin converser avec quelqu'un. C'est un artisan au volant de son utilitaire, rentrant de Nice où il a passé la journée en famille comme tout un chacun en ce 15 août. Il quitte l'autoroute à l'embranchement de Menton et je lui demande de m'y laisser.

Là, sous le grand viaduc autoroutier, j'assiste à un départ de feu de forêt juste sur le versant d'en face. Une colonne de fumée blanche s'échappe de sous les arbres dans un quartier résidentiel. Des camions de pompiers passent à vive allure devant moi en direction du sinistre. En quelques minutes, plusieurs hélicoptères sont déjà sur place et tournoient autour de la colonne. J'assiste avec une joie d'enfant à la ronde de largages d'eau et de produits retardateurs. De là où je suis, je distingue presque le réservoir où ils s'approvisionnent en eau, sur un flanc de la montagne.

19h30, personne ne s'est arrêté, je ne dormirai pas en Italie ce soir, et me voilà à trois kilomètres de Menton où j'étais il y a trois jours. Mon optimisme retombe. Je décide quand même de rejoindre la ville à pied même si cela m'éloigne de l'autoroute. Cette après-midi fût la pire de mon expérience d'autostoppeur, j'estime avoir largement le droit à une compensation et je ne vois qu'un établissement gastronomique pour oublier ma rage. Je décide de prendre le chemin de toutes ces maudites voitures dont les conducteurs, tous heureux de trouver un prétexte pour ne pas s'arrêter, m'ont fait signe qu'ils tournaient à gauche, et que j'ai vu à chaque fois prendre en effet la direction d'un certain « couvent de l'annonciade », par une route qui monte sur le haut du relief. Le trajet par ce chemin s'avère pénible, chaque virage rendant plus maigre l'espoir de tomber sur un hameau plein de charme avec un bon petit restaurant et une fontaine d'eau claire. Je finis par arriver au dessus de Menton, et j'emprunte

le chemin du Rosaire qui y descend.

Environ 20h30. Je suis attablé à la terrasse d'un restaurant italien de l'avenue Boyer, après avoir enfilé un T-shirt propre. Sans aucun scrupule je commande un demi pichet de rosé et une assiette de pâtes fraîches *al arrabiata* ou quelque chose de proche. « Bon choix » me dit le chef de service, une caricature d'italien avec chemise ouverte, cheveux dans le vent et discours volubile. Je le soupçonne d'avoir dit cela par pur esprit commercial, mais je dois avouer une fois le plat servi que c'est réellement bon, et que les pizzas dans la plupart des autres assiettes n'ont pas l'air terrible. A ma gauche, un couple de vieux quadragénaires (peut-être de jeunes cinquante) semble manquer de sujets de conversation. Les silences sont pesants même pour moi. A ma droite un italien solitaire et visiblement déprimé fait une moue désabusée en écoutant les propositions du serveur. Le chef caricatural est appelé à la rescousse et accourt en préparant son numéro. Comme par magie, la conversation en italien redonne de l'entrain au client déprimé. Il commande un demi pichet de rouge et une pizza disons « sur mesure » car je crois qu'il a des requêtes précises quant à sa composition.

Environ 23h. Un peu grisé par le vin et la grappa, je marche sur l'avenue en direction de l'autoroute. Entre les deux chaussées de circulation, il y a une sorte de parc linéaire avec une allée sinueuse que j'emprunte, cherchant un coin discret pour m'allonger et dormir. Je finis par poser mon sac dans un léger renforcement de massif, et m'y endors rapidement.

Jeudi 16 août.

Tôt le matin, des solitaires en survêt (mais on les croirait en pyjama) promènent leurs chiens dans le parc et cela achève de me réveiller, la pluie intermittente de l'arrosage automatique ayant déjà fait irruption dans mes rêves troubles. J'ai terriblement besoin d'eau et d'un café, alors je me résous à marcher jusqu'au parking de l'Intermarché près de l'échangeur, où je sais qu'il y a un bistrot puisque nous nous y nous étions arrêtés. « Tout commence sur les parkings » me dis-je.

En mangeant mon petit déjeuner je constate avec une certaine satisfaction que l'incendie de la veille fait la une de Nice Matin. Cette nouvelle semble presque justifier la galère de l'après-midi, comme si j'avais été retardé spécialement pour pouvoir assister à l'évènement. Serein et presque guilleret, je me mets en route vers 9h30, et en moins de cinq minutes, une camionnette s'arrête pour me faire monter. C'est encore un artisan, à la retraite cette fois-ci, qui se rend à Vintimille pour y faire certaines courses. Il me pose au péage après la frontière. Enfin en Italie.

Pas plus de cinq minutes plus tard, un camping-car se gare devant moi et un couple de jeunes italiens m'accueille à bord. Je ne parle pas l'italien mais la jeune fille, qui porte un short en jean très court, parle bien français. Ils ont passé leurs vacances en Espagne et rentrent dans la région de Venise où ils habitent. Le garçon, tenant le volant, m'assure via la traduction de sa compagne que l'autostop est interdit sur les au-

toroutes italiennes. Il propose de me poser à une gare mais je préfère lui dire que je vais réfléchir au problème. La configuration spatiale rend la conversation difficile, eux dans la cabine avant et moi derrière, d'autant que mon sommeil de la nuit n'a pas été réellement réparateur. Je finis par m'assoupir la tête posée sur mon bras lui-même posé sur la table du camping-car. Lorsque je me réveille nous sommes au niveau de Gênes. Je me mets à observer l'intérieur du véhicule où règne un léger désordre. Vêtements froissés, matériel de cuisine, de plongée, jeux de société... Rien de très excitant. Je m'entretiens alors avec mes hôtes ambulants et leur demande de me poser à Piacenza où je pourrai continuer vers Milan. Je prends le risque de continuer en stop. Le camping-car continue sa route, nous longeons la vallée de la Scrivia puis arrivons dans la vaste plaine du Po. Par la fenêtre, le paysage agricole est tel qu'il m'était apparu lorsque j'y étais passé quelques années auparavant, avec ma famille. D'immenses champs de céréales dont beaucoup de maïs interrompus ça et là par des bandes étroites de peupliers et de robiniers, de grandes fermes semblant parfois abandonnées, bref une plaine monotone et peu hospitalière si l'on en croit ce que l'on voit depuis l'autoroute.

Sous le soleil brûlant de 14h, je descends du camping-car sur un rond-point à l'ouest de Piacenza (« Plaisance » en français). Je déjeune, à l'ombre d'un vieux mûrier, de pain et de jambon arrosés de vin rouge. Ensuite c'est encore une longue et vaine attente, en plein cagnard, devant un panneau indiquant « no autostop ». Malgré mon espoir, point d'anarchiste ou d'esprit subversif pour braver l'interdit, point non plus d'âme compatissante pour me tirer de ce bord de route à l'herbe jaunie et au bitume liquéfié par la canicule.

A 15h30 je décide de rejoindre la gare. Un pompiste m'indique le chemin : cinquième rond-point à gauche, puis tout droit pendant trois ou quatre kilomètres. Au total environ cinq ou six kilomètres. Je me mets en route, content de retrouver de l'action.

Après les cinq ronds-points, je prends à gauche et longe les remparts de la cité de Piacenza : une fragile muraille de briques usées, d'une argile rouge paraissant rose pâle sous la lumière blanche de l'astre déchaîné. Le chemin indiqué contourne donc le cœur de ville pour rejoindre la gare qui doit se situer en bordure de la cité, plus probablement à l'extérieur de l'enceinte.

Quand j'arrive enfin dans le hall de la gare, je tombe sur un plan de la ville qui m'apprend que le pompiste (peut-être une déformation professionnelle) m'a conseillé un itinéraire destiné à un automobiliste pressé qui aurait souhaité rejoindre la gare au plus vite. Il m'aurait suffi au cinquième rond-point de continuer tout droit et de traverser ainsi le centre ville ce qui m'aurait évité en plus, la pénible marche le long de la rocade. Au buffet, complètement désert, j'attends une demi-heure avant que la serveuse m'apporte une *Peroni*. Après l'avoir engloutie, je monte dans un train pour Milan rempli d'une joyeuse foule qui parle fort.



Remparts de Piacenza, Italie

19h environ

Après l'effroyable début d'après-midi sous le cagnard de Piacenza, le trajet en train avec son escale trouble et sonore dans la gare centrale de Milan m'a plongé dans une douce fatigue, je rêve à la fenêtre du train. Le ciel à l'ouest passe au rose alors que le train prend légèrement de l'altitude.

L'arrivée en gare de Côme se déroule en léger surplomb. Le convoi ralentit et, entre les troncs des immenses sapins, on voit de plus en plus distinctement le tiède éclat de la ville sous les rayons rasants du soir. Des façades roses qui roussissent, des tuiles qui cramoisissent. La gare de Côme, immense et sous-peuplée, semble construite dans une clairière, au-dessus de la ville. Je demande un plan à un guichetier moustachu qui m'envoie bouler parce que je m'adresse à lui en anglais. Sans plan, je quitte le hall et me dirige droit vers l'est. Il y a une sorte de parc devant la gare. On descend vers la ville à travers les arbres, et on tombe inmanquablement sur une immense main en pierre dont les doigts disproportionnés les uns par rapport aux autres vous laissent un bizarre sentiment de dégoût.

J'arrive sur la piazza Cavour après quelques pas rapides dans des rues larges à gros moellons de pierre. L'architecture me paraît massive et quelque peu grossière, à mi-chemin entre la grâce équilibrée des palais italiens et l'austérité brutale d'une station de sports d'hiver. Il n'y a pas de plage proche de la vieille ville. Il y a un port de plaisance, mais aucun aménagement pour accéder à l'eau. Je demande à un jeune couple s'il y a une '*piaggia*' ou un '*bagno*' à proximité. Ils semblent étonnés et me conseillent sans conviction de marcher vers le nord par la rive ouest. Me revient alors l'avertissement d'Hérodote selon qui il y a très peu voire pas de plage publique au bord du lac, ses rives étant quasi exclusivement détenues par les propriétaires de maisons avec plages privées. Tout de même sceptique sur cette théorie, je décide de marcher sur la rive ouest pour essayer de trouver enfin un bout de plage et piquer une tête. Trois cent mètres de quais sont en chantier, inaccessibles à moins de franchir une haute barrière opaque en métal. Ensuite je m'engage sur le « *lungolago Mafalda di Savoia* », qui signifie « promenade Mafalda de Savoie ». Un panneau à l'entrée m'apprend que Mafalda était la fille du roi Victor Emmanuel III d'Italie et d'Hélène de Monténégro,

qu'elle fût soupçonnée (peut-être à raison) par Hitler d'avoir empoisonné le roi de Bulgarie, et qu'elle périt sous les bombardements américains en 44 à Buchenwald.

Un peu fourbu, je continue de marcher le long du lac tandis que les hauts versants montagneux s'allument progressivement de mille lampadaires. Toujours pas de plage. Entre chien et loup, les montagnes basculent dans un état transitoire. On a l'impression que leurs masses augmentent tandis qu'elles deviennent de plus en plus sombres, d'autant que le ciel à l'horizon paraît clair comme il ne l'est jamais en pleine journée. La présence des montagnes s'étend et finit par tout dominer.

Sans conteste, il y a quelque chose de magique en ce lieu. On pourrait penser qu'il fût spécialement conçu par le Grand Architecte, aidé des petits, afin de créer une émotion supérieure. Pour ma part je crois que l'émotion vient de la manière des hommes d'habiter les berges du lac. A la pointe aval, la ville, sa place Cavour ouverte sur le port, sa promenade éclairée. Puis le long des rives, une myriade de maisons pour la plupart dissimulées dans la végétation. J'imagine le lac dans son entièreté, s'étirant sur une cinquantaine de kilomètres vers le nord-est, parsemé de petites agglomérations qui occupent et colonisent par grappes, les versants accessibles.

En pleine jubilation, je décide de m'asseoir sur un banc pour manger avant de trouver un coin pour dormir. Un banc ?

LE banc. Le banc du siècle ! Donnant à voir un panorama proche de la perfection pittoresque. Tout à ma gauche, un cyprès, verticale nécessaire pour tout premier plan un tant soit peu romantique, puis en allant vers la droite, la surface pâle du lac, disparaissant au loin derrière un pan de montagne, reflétant en son centre la dernière clarté du ciel et sur ses franges les premières lueurs nocturnes qui s'installent sur les pentes. En face de moi un funiculaire illuminé relie d'un trait la berge et la crête sur le versant le plus proche. Il y a un bâtiment tout en haut, probablement un restaurant. A ma droite tout au fond, les palais de la place Cavour coiffés du dôme de la cathédrale, plein de lumière.

Je sors de mon sac les victuailles pour le festin.

Comme si rien ne pouvait assombrir le tableau, le jambon est italien, le pinard du Ventoux et le pain admirable, notamment tartiné de fromage blanc crémeux. Le lieu et les quelques feuilles de roquette transforment ce bon gueuleton en une expérience de haute gastronomie. Je me sens joyeux, puis peu à peu carrément euphorique, et j'atteins enfin un sentiment de toute puissance et de profonde liberté. Est-ce le vin ? Non il y a beaucoup plus ; la solitude ? Un peu sans doute ; le lieu ? Oui manifestement.

Je m'étale sur le banc en grignotant des biscuits, et la jubilation est si totale, que si une superbe italienne habillée d'une robe obscène s'amenait là pour me proposer un petit café 'ristretto' pour accompagner ça, je crois que je ne serais pas tellement surpris. Le ciel est à présent presque complètement noir, toutes les étoiles ont fait leur apparition. Depuis les

rives toutes éclairées du lac, les lignes de réverbères le long des routes rejoignent des constellations de maisons éclairées perchées dans la montagne. Sans faire attention on pourrait vraiment les confondre avec les constellations d'étoiles, mais la texture de la montagne est d'une noirceur plus épaisse que la nuit. Les biscuits à l'anis et le clapotis de l'eau ramènent mon esprit au calme.

La promenade Mafalda de Savoie est un endroit fréquenté jusque tard dans la nuit. Des personnes seules qui promènent un chien, des couples avec leurs enfants en balade du soir, mais surtout des couples d'amoureux et je me rends compte que je ne dois pas être le seul à avoir identifié l'endroit comme un haut lieu du romantisme.

Un couple d'environ 70 ans qui se draguent. La dame fait des chichis comme une demoiselle de 17 ans, mais avec un surplus de technique dû à l'habitude et au recul de son âge. L'homme est insistant et je crois qu'il joue sur l'idée de profiter de la vie, qu'il tente de la convaincre qu'il est évident que tous deux ont envie de la même chose : passer un bon moment de tendresse, profiter de la vie. Un peu plus tard ils repassent et la dame n'a pas encore cédé, mais lâche un peu de lest en se laissant un bref instant embrasser dans le cou. Ah ces italiens !... En revanche beaucoup de jeunes couples marchent sans rien dire, dans un malaise que je sens palpable, comme un souffle d'asphyxie, à chaque fois qu'ils passent à hauteur de mon banc.

Il y en a aussi qui viennent pour s'engueuler, comme si la douceur de l'air et la tranquillité de l'eau allait rendre cette tâche moins pénible. D'autres ont l'air de faire le point sur leur vie, parler de leurs soucis. Cette fois-ci réellement ivre, je me dis que j'ai vraiment eu de l'instinct pour m'asseoir là sans vraiment y réfléchir. C'est un lieu majeur, sans doute le vrai centre de gravité de la ville.

Deux cent mètres plus loin je trouve une superbe pelouse bordée de cyprès au pied d'un monument de pierres qui fait écran aux vues depuis la route. Le coin idéal pour dormir au bord du lac. Pas besoin de planter la tente, le temps est au beau fixe.



Faubourg de Côme, Italie

Vendredi 17 août

Au bord du lac devant le monument il y a un quai. Dans ce quai il y a deux dents creuses comme des alcôves avec des marches de pierre qui descendent dans le lac. Au soleil du petit matin, je pose des vêtements propres sur les marches du haut et accède à l'eau claire pour faire un brin de toilette. L'enchantement de la veille ne s'est pas arrêté avec la nuit. Comment mieux commencer une journée ?!

Plus tard, assis à la terrasse d'un café près d'un hangar à hydravions, j'observe les mécanos qui sortent les coucous et commencent à les préparer. Je ne peux m'empêcher de penser à Tintin, et même si les appareils que je vois me rappellent celui du Crabe aux pinces d'or, je me dis que ma situation géographique correspond assez à l'affaire Tournesol. Bientôt l'un des avions est dans l'eau, le moteur à hélice est lancé et l'embarcation se met à avancer. Après au moins 500 mètres d'accélération, l'hydravion décolle. On entend le ronronnement du moteur qui se propage doucement dans l'air déjà tiède de la vallée, même longtemps après qu'il ait disparu entre les montagnes.

Je me dirige ensuite vers la 'via Borgho vico' qui part en direction du nord-ouest, car j'imagine qu'elle permet d'accéder à l'autoroute pour la Suisse. Personne ne s'arrête mais cela ne ternit nullement mon enthousiasme. Les villas que je croise dans la montée me font irrémédiablement penser à celle du professeur Topolino, le collègue Suisse du professeur Tournesol, spécialiste des ultrasons. J'arrive après une bonne demi-heure de marche à un cul-de-sac et je dois me résoudre à avouer mon erreur de navigation. A ce moment précis, un homme sort de sa maison et m'aperçoit avec ma mine déconfite. Il m'interpelle et je finis par comprendre qu'il propose de m'emmener à l'autoroute. L'italien parlé sans trop d'accent et pas trop vite est compréhensible dans les grandes lignes, surtout que les gestes des mains accompagnent chaque idée. Je finis par m'étonner moi-même car j'arrive à tenir une conversation à peu près cohérente. Mon chauffeur m'emmène en fait jusqu'à Lugano en Suisse, il s'y rend pour acheter quelque chose comme des tubes de cuivre. Nous passons la frontière à Chiasso puis, après Mendrisio, nous arrivons en vue du lac de Lugano. L'autoroute franchit le lac sur une langue de terre. Ca y est, j'ai vraiment l'impression d'avancer, rien ne peut me ralentir, et il fait un temps splendide.

A Lugano, un macédonien dans un 4X4 BMW s'arrête et m'emmène vers Bellinzona. Il me dépose au milieu d'un échangeur pour que je puisse partir en direction de Bâle. Là c'est un suisse germanophone au volant d'un 4X4 Jeep qui s'arrête courageusement en pleine bretelle. Il rentre chez lui, du côté de Bâle. Son accent est très fort, je ne comprends presque aucun mot. J'ai pourtant étudié l'allemand, même si je n'ai jamais réussi à baragouiner plus que quelques phrases apprises par cœur pour le bac. Cependant après quelques minutes d'adaptation, lui persistant sans relâche à me parler dans sa langue (il ne parle pas un mot d'anglais), je finis par construire quelques phrases à peu près correctes quoique sans intérêt. La route suit en montant le fond d'une large val-

lée, celle de la Ticino, qui alimente le lac majeur. Le paysage devient de plus en plus montagnard, se réduisant peu à peu à des pentes très raides, herbeuses dans le bas, portant ça et là des bois de sapins, des fermes et des hameaux, avec ces chalets qu'on voit sur les images d'Epinal.

Nous approchons du col du San Gottardo (Saint Gothard en français). Mon chauffeur m'informe qu'il y a toujours un embouteillage avant l'entrée du tunnel qui permet de l'éviter. La route par le col est plus longue d'une demi heure mais il propose de l'emprunter car il pense que cela peut me plaire...

Le ruban d'asphalte escalade en lacets la pente vertigineuse du San Gottardo. Dans certaines boucles, la route est construite en porte-à-faux pour optimiser la vitesse des véhicules qui l'empruntent. La montée est tout simplement époustouflante. Beaucoup de pilotes diplômés et du dimanche, amateurs de belles mécaniques, viennent ici spécialement pour s'offrir soit une ballade sympa, Ray-Ban et cheveux au vent, soit une bonne bourre avec les copains avant l'apéro, Ray-Ban toujours, mais cheveux gominés... Un peu avant d'arriver au replat du col, on aperçoit en contrebas l'ancienne route de pierre, entièrement pavée, qui gravit à sa vitesse, donc avec beaucoup plus de lacets, la pente herbeuse de la montagne.

Au col, il y a un grand parking, et quelques bâtiments austères. L'herbe est un peu moins verte, c'est plutôt tourbeux en fait. Nous nous garons, le chien se trempe en rechignant un peu dans une mare qui doit regorger de libellules rarissimes et de tritons non moins exceptionnels. Impossible de trouver un sujet de conversation simple pour briser le silence. Mon allemand et son anglais sont abominables.

Nous repartons pour la descente et stoppons bientôt devant une petite guérite posée sur un renfoncement au bord de la route. Mon chauffeur propose de déguster un morceau de fromage local, des meilleurs semble-t-il.. Le vendeur est tellement blond qu'il serait refusé pour une pub de Kinder. En revanche il conviendrait à merveille dans un *James Bond* pour le rôle d'un autrichien fou et mégalo niché dans sa forteresse alpine. Le fromage vaut effectivement le détour. J'en achète un morceau. Lui s'en paye une meule.

Dans la vallée d'Andermatt, au cœur des plus hauts sommets des Alpes, l'herbe est en ce mois d'août caniculaire d'un vert éclatant. Observant à travers la vitre la vaste prairie qui occupe toute la partie basse de la vallée, j'aperçois stupéfait des femmes et des enfants occupés à faucher à la main de petites parcelles carrées discrètement délimitées par des clôtures amovibles. Une vision d'un autre temps qui me laisse rêveur jusqu'à la descente finale par la vallée de la Reuss. La route moderne y est abritée sur presque toute sa longueur d'une chape de béton enherbée qui la protège des avalanches. C'est une véritable route galerie qui serpente sur le flanc de la montagne. La surface pâturable est restituée, voire augmentée. J'aperçois le lac de Lucerne. Sur les rondes collines qui l'entourent, les prairies bien grasses sont parsemées d'arbres fort distants les uns des autres et disposés sans aucun ordre apparent. Il y a des fruitiers mais aussi d'autres espèces, et

de petits bosquets de sapins. Très distinctes, les forêts à dominante résineuse occupent les hauts. J'avais toujours imaginé la Suisse austère et rocailleuse. Je trouve un moutonnement de montagnettes verdoyantes, abritant dans leurs creux des lacs bleus outremer.

La température dans la voiture est frigorifique, la clim tourne à fond de balle, cela devient difficile à supporter. Je souffre mais je me dis que cela vaut peut-être mieux ainsi étant donné l'odeur du chien mouillé qui parvient par vagues à mes narines. Ces circonstances, s'ajoutant au sentiment d'une traversée beaucoup trop rapide de la Suisse, m'amènent à demander à mon chauffeur de me poser à Lucerne, même si mon intention était de rejoindre Bâle le soir. Il me dépose près de la gare. Je marche un peu, m'achète du pain avec un billet de 20 euros et obtient ainsi des francs suisses : environ 25. J'ai faim, il est presque 15h. Je m'attable au bord de l'eau à l'endroit où le lac, retenu par un barrage à aiguilles, redevient la Reuss, un torrent limpide, rapide et bleu turquoise. Je commande de la saucisse avec des patates, de la salade et une bière. Les nappes sont roses.



Route du Saint-Gothard, Suisse

Après mon repas je traverse la Reuss par l'un des ponts galerie qui relient les deux rives. Je déambule un peu déçu dans les vieilles rues et surtout étouffé par la chaleur et par la foule de touristes qui déborde des magasins de souvenirs. Mes pas me guident vers l'extérieur de la ville et je décide de retraverser le torrent pour avancer sur ma route vers Bâle. Le courant est rapide. Un panneau accroché au pont suivant indique par un symbole clair que la baignade est interdite. Cela me fait sourire car jamais il ne me serait venue l'idée de m'aventurer dans ce tumulte, d'autant que les berges sont soit verticales, soit très abruptes. Je marche le long d'une rue assez sombre qui traverse un quartier indien. Vers 17h je me rends compte qu'il est trop tard pour avoir une chance d'arriver à Bâle ce soir, et je me ravise donc, rebroussant chemin afin d'acheter quelques victuailles pour la soirée. Trainant un peu sur la berge, mon attention est soudain captée par un mouvement suspect. Une dame s'est jetée tranquillement dans la rivière depuis la rive d'en face, et s'offre le luxe de quelques lents battements de dos crawlé tout en se laissant emporter par le courant qui je l'ai dit, est fort rapide. Environ 3 mètres par seconde. Je repense au panneau du pont. Fichtre... me dis-je en la regardant s'éloigner rapidement vers

l'aval.

La nageuse remonte sur la berge par une échelle qu'elle a saisi au vol une centaine de mètres plus bas. Elle attrape sa serviette suspendue à une branche, et s'éloigne en se séchant mollement, comme si elle venait simplement de piquer une tête dans la piscine de son jardin. Bluffé par l'audace nonchalante de la nageuse, je décide d'essayer au plus vite d'en faire autant. Il me faut d'abord de la boustifaille car les magasins vont fermer. Cette formalité remplie, je rejoins l'endroit où j'ai vu la dame sortir de l'eau. L'échelle est bien là, sous un grand saule pleureur. Après une vague hésitation, mon maillot de bain est enfilé et je passe sous la rambarde pour me poster sur le fameux rocher qui permet d'entrer doucement dans l'eau. Elle n'est pas aussi froide que je l'attendais. Hop ! C'est parti, je me jette, le courant m'emporte et je me rassure en mesurant l'influence de mes mouvements de brasse sur ma trajectoire. Elle est faible et lorsque je m'approche du centre du torrent, là où le courant est le plus fort, je comprends immédiatement qu'il vaut mieux rester près du bord. Le saule approche à vive allure, je nage vers l'extérieur, saisis l'échelle et remonte sans tarder. L'expérience est fort agréable, je recommence plusieurs fois avant de me lasser.

20h, le soleil décline à l'ouest, je me suis trouvé un coin pour passer la nuit, juste au dessus d'une voie rapide relativement peu fréquentée. J'ai monté la tente sur un carré d'herbe qui surplombe l'entrée d'un tunnel. C'est ce que l'on appelle typiquement un « délaissé urbain » dans le jargon de ma profession. Je suis plutôt content de mon choix car le panorama est assez complet : l'enceinte de la vieille cité (un peu de vieille caillasse ça ne peut pas faire de mal), le centre ville au bord du lac avec les montagnes au loin, la voie rapide peu fréquentée qui marque la limite avec les faubourgs, le quartier indien, et au premier plan, depuis les ponts galerie jusque tout à ma droite, le flot tumultueux de la Reuss. Tout en débouchant une bouteille d'un excellent vin suisse, j'observe quelques jeunes gens qui s'amuse dans le cours d'eau à l'endroit même où je me suis baigné. Ils essayent de surfer tant bien que mal sur une planche à l'aide d'un wishbone qu'ils ont attaché à un câble d'une centaine de mètres relié à la rive. En se laissant dériver progressivement pour tendre le câble, il semble possible de se mettre debout. Là il s'agit de jouer avec les jambes pour glisser latéralement et garder le câble tendu le plus longtemps possible.



Voie rapide, Lucerne, Suisse

Samedi 18 août

La journée du 18 commence sous d'excellents hospices. Grand soleil, charmant petit déjeuner dans une boulangerie-café-terrasse des faubourgs, puis marche sereine pour gagner la voie rapide vers le nord. La suite cependant n'est pas aussi glorieuse. Après quelques sauts de puce laborieux entre Lucerne et la région d'Olten, je me retrouve coincé sur une aire d'autoroute, à la sortie d'un gigantesque parking vide. Et toujours une chaleur à crever. Je capitule vers 14h et me dirige vers le bois sous lequel sont installées des tables de pique-nique. En cassant la croûte, je réserve avec le peu de batterie qui me reste sur mon smartphone un trajet Strasbourg-Paris en covoiturage. Je ne veux pas galérer demain et risquer d'arriver très tard un dimanche soir pour bosser le lendemain.

Après avoir grillé encore un moment au bout du parking, un cardiologue londonien arrête à ma hauteur son 4X4 Volvo de luxe. Je contourne le véhicule et grimpe sur le siège de gauche. A l'arrière, les enfants regardent chacun leur film sur des écrans intégrés aux sièges. La famille rentre chez elle après un séjour en Toscane. Madame qui n'aime pas trop la route a pris l'avion, elle appelle au téléphone pour dire qu'elle est bien arrivée. La conversation en « main libre » emplit l'habitacle ce qui est toujours un peu gênant pour un passager étranger au cercle privé. Le type est fort sympathique. Dans sa jeunesse il a voyagé « à l'aventure » comme il dit. Il a vu la Sibérie, traversé le Kamchatka, la Nouvelle-Zélande... en stop et en bateau. Mon anglais se déride et la conversation va bon train. A mon grand étonnement, il connaît l'île de Rhum pour y avoir été. C'est un endroit cher à mon cœur car peuplé de personnages tous un peu fous et excentriques, et c'était l'un de mes premiers voyages solitaires. Nous parlons ensuite de choses banales : les autoroutes françaises qui selon lui sont les meilleures (j'ai déjà entendu ça) ; moins banales : les découvertes dans le domaine des cœurs artificiels grâce à des cellules musculaires de méduses implantées dans du plastique, dont j'ai entendu parlé récemment. Il semble ne pas être au courant. Etrange pour un cardiologue qui selon ses dires fait des conférences un peu partout dans le monde...

Nous traversons le Rhin près de Bâle et comme il continue vers Strasbourg, j'en profite. Tant pis pour Bâle, je la verrai une prochaine fois. La plaine alsacienne est encore plus plate que je ne l'imaginai. A l'ouest je distingue le premier relief du massif des Vosges et à l'est, la Forêt Noire. Il me parle du bouquin qu'il lit en ce moment, à propos du D-Day et des tensions entre Montgomery, Eisenhower et De Gaulle. C'est plutôt intéressant mais galvanisé par son histoire et sans doute aussi par la qualité de l'autoroute française, il pousse la Volvo jusqu'à 100 miles/hour (160 km/h) ce qui nous amène promptement à Strasbourg.

« Shall you drop me here » dis-je fièrement après avoir préparé la phrase dans ma tête. « I would like to walk a little bit before to reach the center ». Il me dépose à l'entrée de la

ville. Je me dirige un peu au hasard vers ce qui me semble être le centre-ville. Quelques canaux traversés et je m'attable à la terrasse d'un troquet bondé, sous un très vieux platane poussant les pieds dans l'eau. Je commande une bière blanche pour me rafraîchir. C'est le quartier qu'on appelle « la petite France ».



Strasbourg, France



L'AUTEUR

Paul LAMBRECHTS

Paul Lambrechts est paysagiste diplômé de la Haute-Ecole Charlemagne de Gembloux (Belgique) et agriculteur. Il vit et travaille à Ampuis dans le département du Rhône.

Contact : paul.lambrechts7@gmail.com

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Paul LAMBRECHTS, *Nice-Strasbourg*, Openfield numéro 1, Janvier 2013

<https://www.revue-openfield.net/2013/01/08/nice-strasbourg/>